



DGCMEF
Direction Générale du Contrôle des Marchés
Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

La revue des marchés publics



N° 4282 – Lundi 01 Décembre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 20

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 24
- *Marchés de travaux* P. 32
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 34

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 38
- *Marchés de travaux* P. 43
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 44



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

APPEL D'OFFRES N°2025-007/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR L'EVALUATION DES NIVEAUX D'EXPOSITION DE LA POPULATION AUX RAYONNEMENTS NON IONISANTS AU BURKINA FASO AU PROFIT DE L'ARCEP.

Financement : Fonds propres ARCEP. Publié dans le quotidien N°4234 du mercredi 24 septembre 2025

Dates d'ouverture et de délibération : 23/10/2025 et 19/11/2025

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	OBSERVATIONS
1	IRT CONSULTING	78 234 000	78 234 000	Conforme
ATTRIBUTUAIRE	IRT CONSULTING pour un montant de soixante-dix-huit millions deux cent trente-quatre mille (78 234 000) francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.			

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Rectificatif du quotidien n°4277 du lundi 24 novembre 2025 portant sur le montant de l'attributaire

Demande de prix n°2025- 017/MJDHRI/SG/DMP du 20 octobre 2025 pour l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI.

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 ; Publication : Quotidien n°4254 du 22/10/2025.

Date de dépouillement : 03/11/2025 ; Nombre de plis : vingt (20)

Lettre de convocation pour la délibération : L/n°25/385-389/MJDHRI/SG/DMP/SMF-PC du 27/10/2025

N° d'ordre	Soumissionnaires	MONTANT EN FCFA		Observations	Rang
		Montant lu	Montant corrigé		
	Lot unique : acquisition de mobiliers de bureau au profit du MJDHRI. E : 19 000 000 FCFA ; 0,85M = 14 429 842 FCFA ; Seuil de tolérance : 13 708 350 FCFA				
1	ICONÉ DISTRIBUTION ET SERVICE	13 731 000 HTVA	-	Item 2 un caisson en bois proposé au lieu d'un caisson métallique demandé au niveau du retour ; Item3 : couleur peinture glycéroptalique non précisée ; Item 4 : couleur du revêtement non précisée ; Item 7 : couleur non précisée.	Ecarté
2	EMS	11 405 000 HTVA 13 457 900 TTC	11 405 000 HTVA 13 457 900 TTC	Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	ECARTE
3	ETS KM DISTRIBUTION 03/11/2025	11 280 000 HTVA 13 310 400 TTC	11 280 000 HTVA 13 310 400 TTC	Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	ECARTE
4	E.A.O	13 758 800 TTC	13 758 800 TTC	Offre dans le seuil de tolérance	RETENU 3ème
5	WOBGO GROUP SARL	16 100 000 TTC	-	Item3 : couleur peinture glycéroptalique non précisée ; Item4 : couleur du revêtement non précisée ; Item5 : couleur du revêtement non précisée ; Item6 : couleur du revêtement non précisée ; Item7 : couleur du revêtement non précisée ; Item8 : couleur du revêtement non précisée ; Item10 : couleur du revêtement non précisée ; Item9 : couleur du revêtement non précisée ; Item11 : couleur du revêtement non précisée ; photos sans commentaire en lieu et place de prospectus.	Ecarté
6	SODIKAD	13 741 100 TTC	13 741 100 TTC	Offre dans le seuil de tolérance	RETENU 1er

7	PRESTIGE INTERIEUR	12 740 000 HTVA	12 740 000 HTVA 15 033 200 TTC	RETIENUE	8ème
8	STC Sarl	13 417 780 TTC	13 417 780 TTC	ECARTE Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	
9	INOVA TRADING	11 646 352 HTVA 13 742 695 TTC	11 646 352 HTVA 13 742 695 TTC	RETIENUE Offre dans le seuil de tolérance	2ème
10	K. PRISE SERVICES	11 561 019 HTVA	11 561 019 HTVA 13 642 002 TTC	ECARTE Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	
11	SOSAMAF	12 020 000 HTVA	12 020 000 HTVA 14 183 600 TTC	RETIENUE Offre dans le seuil de tolérance	5ème
12	IMPACT AFRIQUE SARL	14 018 400 TTC	14 053 800 TTC	RETIENUE Variation due à une incohérence entre le montant en lettres (150 000) et le montant en chiffres (140 000) à l'item 9 ; Offre dans le seuil de tolérance	4ème
13	AXE TRAVAUX SARL	13 494 000 HTVA	-	Ecarté Item 11, prospectus de d'étagère avec fond proposé au lieu d'étagère sans fond.	
14	SOSERVCO	12 840 000 HTVA	-	Ecarté Service après-vente non fourni. Item 2, un caisson en bois fourni au lieu de métallique demandé au niveau du retour du bureau directeur.	
15	PRO-CONFECTION METALLIQUE	13 326 000 HTVA	13 326 000 HTVA 15 724 680 TTC	RETIENUE	9ème
16	SLCGB	14 956 500 TTC	14 956 500 TTC	RETIENUE Offre dans le seuil de tolérance	7ème
17	URANUS TECHNOLOGY	11 598 052 HTVA 13 685 701 TTC	11 598 052 HTVA 13 685 701 TTC	ECARTE Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	
18	OUEDRAOGO S. A. GHISLAIN	12 110 000 HTVA	12 110 000 HTVA 14 289 800 TTC	RETIENUE Offre dans le seuil de tolérance	6ème
19	APMA Sarl	11 360 000 HTVA	11 360 000 HTVA 13 404 800 TTC	ECARTE Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	
20	J N Sarl	13 664 400 TTC	13 664 400 TTC	ECARTE Offre anormalement basse, en dessous du seuil de tolérance	
Attributaire provisoire		SODIKAD : pour un montant de quinze millions six cent soixante-seize mille trois cent (15 676 300) FCFA TTC , après une augmentation des quantités aux item 5 et 6 qui passent respectivement de 12 et 12 à 17 et 19 soit une augmentation de 5 unités à l'item 5 et 7 unités à l'item 6. Cette augmentation entraîne une variation de 14.08% soit un million neuf cent trente-cinq mille deux cents (1 935 200) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours .			

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSUMMABLES MEDICAUX

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°003-R/DG/DMG/CAMEG/2025 pour l'acquisition et l'installations de bio climatisation au profit de la CAMEG. Publication de l'avis : Quotidien N°4243 du 07/10/2025 ; Date d'ouverture : 20/10/2025 ;

Date de délibération :03/11/2025 ; nombre de plis reçu : quatre (04) ; Financement : Budget CAMEG 2025

Soumissionnaires	Montants de l'offre F CFA		Montants Corrigés F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 E= 377 600 000 F CFA P= 362 850 000F CFA 0.85M= 315 945 000 F CFA 0,95 de 0,85 M= 300 147 750 F CFA					
BIO CLIMAS BURKINA FASO	307 500 000	362 850 000	307 500 000	362 850 000	Substantiellement conforme : 1 ^{er}
Lot 2 E= 377 600 000F CFA P= 371 298 210 0.85M= 318 817 391 F CFA 0,95 de 0,85 M= 302 876 521 F CFA					
GROUPEMENT ABM EXPERTISE AFRICA/SUD SARL	376 999 380	376 999 380	376 999 380	376 999 380	Substantiellement Conforme : 2 ^{ème}
GROUPEMENT DEMACO/ PRO TECHNO	365 597 040	365 597 040	365 597 040	365 597 040	Substantiellement conforme : 1 ^{er}
Lot 3 E= 253 700 000F CFA P= 245 500 000 0.85M= 212 857 000 F CFA 0,95 de 0,85 M= 202 214 150 F CFA					
BIO CLIMAS BURKINA FASO	199 152 542	235 000 000	199 152 542	235 000 000	Substantiellement Conforme : 1 ^{er}
GROUPEMENT ABM EXPERTISE AFRICA/SUD SARL	253 700 000	253 700 000	253 700 000	253 700 000	Substantiellement Conforme : 3 ^{ème}
GROUPEMENT MADO TRAVAUX/ GENERAL EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	247 800 000	247 800 000	247 800 000	247 800 000	Substantiellement conforme : 2 ^{ème}
Attributaires provisoires :					
Lot 1 : BIO CLIMAS BURKINA FASO pour un montant HTVA de trois cent sept millions cinq cent mille (307 500 000) FCFA soit un montant TTC de trois cent soixante-deux millions huit cent cinquante mille (362 850 000) FCFA avec un délai d'exécution de cent (100) jours ;					
Lot 2 : GROUPEMENT DEMACO/PRO TECHNO pour un montant HTVA de trois cent neuf millions huit cent vingt-huit mille (309 828 000) FCFA soit un montant TTC de trois cent soixante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille quarante (365 597 040) FCFA avec un délai d'exécution de cent (100) jours ;					
Lot 3 : BIO CLIMAS BURKINA FASO pour un montant HTVA de cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (199 152 542) FCFA soit un montant TTC de deux cent trente-cinq millions (235 000 000) FCFA avec un délai d'exécution de cent (100) jours.					

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Synthèse rectificative suivant décision N° N°2025-L0501/ARCOP/ORD du 21 novembre 2025 de la demande de prix à commande N°2025-24/MS/SG/CHU-T du 12/09/2025 pour l'entretien et la réparation du matériel de transport au profit du CHU-T.

Publication : Quotidien des Marchés Publics n° 4229 du mercredi 17 septembre 2025.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 26/09/2025 ; Nombre de plis reçus : 13 plis ;

Référence de la lettre d'invitation de la CAM N°2025-33/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 22/09/ 2025.

Financement : Budget du CHU-T, Gestion 2025 ; Montant prévisionnel : 14 165 000 F CFA TTC.

Borne inférieure : 11 134 305 CFA TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations	Rang
01	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA (GGSL)	Min : 7 035 000 HT Max : 10 300 000 HT	Min: 7 020 000 HT Max :10 230 000 HT	Non Conforme Offre déséquilibrée : item 2) -18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 50 000 FCFA pour un prix minimum estimé à 125 000 FCFA; item 3). 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 50 000FCFA pour un prix minimum estimé à 115 000FCFA, item 5) .22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 50 000FCFA pour un prix minimum estimé à 125 000FCFA; item 6) .11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 40 000FCFA pour un prix minimum estimé à 60 000FCFA; item 9).1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 50 000FCFA pour un prix minimum estimé à 115 000FCFA Correction apportée aux items suivants : - item 1).10- Filtre à huile, prix unitaire en lettre « 250000 » au lieu de 200000 en chiffre ; - item 6).4- filtre à huile, prix unitaire en lettre « 5000 » au lieu de 75000 en chiffre ; - item 6).20- filtre à polein, prix unitaire en lettre « 10000 » au lieu de 5000 en chiffre	Non classé
02	GARAGE PROFESSIONNEL AUTO "WEND LA GOUDA"	Min : 6 955 000 HT Max : 10 120 000 HT	Min : 6 890 000 HT Max: 9 850 000 HT	Non Conforme Offre déséquilibrée item 2) -18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 50000 FCFA pour un prix minimum estimé à 125 000 FCFA; item 3).23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 50000FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA ; item 5). 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 50000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6).11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; item 9).1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 50000FCFA pour un prix minimum estimé à de 115000FCFA. Correction apportée aux items suivants : item 6).4- filtre à huile, prix unitaire en lettre « 5000 » au lieu de « 75000 » en chiffre ; item 6).20- filtre à polein, prix unitaire en lettre « 10000 » au lieu de « 5000 » en chiffre	Non classé
03	GARAGE WEND LAMITA (GWL)	Min : 7 187 100 HT Max: 10 033 400 HT	Min: 7 182 300 HT Max : Néant	Non conforme -Correction apportée à l' item 6).16 quantité minimum demandée dans le dossier « 4 litres » au lieu de 5 litres proposés par le soumissionnaire ; - ASF ASC, ASMP , CNF à compléter non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-03-MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025.	Non classé
04	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min : 7 653 581 TTC Max :11 034 088 TTC	Néant Avec rabais de 1,2% sur le montant HTVA	Non Conforme - item7) MITSUBISHI Delica Série n°20086586 (ambulance) N°2 : remplacement du pare-brise non pris en compte dans son offre technique et financière ; - ANETP, ASC, ASMP, RCCM et CNF à compléter non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-04/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025	Non classé
05	GARAGE LAWAPAN	Min : 4 061 100 HT Max : 12 003 890 HT	Néant	Non Conforme Caution de soumission : 283 000 FCFA fournie au lieu de 283 300 FCFA comme demandé dans le dossier de demande de prix	Non classé
06	GARAGE ZAMPALIGRE H « G Z H »	Min : 6 912 794 TTC Max : 11 270 534 TTC	Néant	Conforme	1 ^{er}

07	GROUPE NOUVEL ET SERVICES SARL	Min : 7 509 400 HT Max : 11 841 800 HT	Néant Avec rabais de 20% sur le montant HTVA	Non Conforme Non-respect du bordereau des prix unitaires car le soumissionnaire a proposé dans son offre un double prix unitaire : item 1).21 main-d'œuvre (100 000 FCFA et 200 000 FCFA) ; item2).19 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item3).24 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item4).16 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item5).23 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item6).22 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA) ; item 7).20 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item 8).15 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA) ; item9).20 main-d'œuvre (50000 FCFA et 100 000 FCFA) ; item 10).4 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA) ; item 11).4 main-d'œuvre (25 000 FCFA et 50 000 FCFA).	Non classé
08	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	Min: 6 643 400 TTC Max: 13 263 200 TTC	Min : 5 846 192 TTC Max: 11 671 616 TTC. Avec rabais de 12% sur le montant TTC	Non Conforme offre déséquilibrée: - item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; - item 3) 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 40000 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; - item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 35000FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; - item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 40000FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; - item 9)1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 45000FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA ; -RCCM et CNF à compléter non fournies à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-07/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025	Non classé
09	SOCIETE GARAGE- U (GARAGE UNIONION)	Min: 8 528 568 TTC Max:10 961 846 TTC	Néant	Non conforme - Aucune pièce administrative fournie à l'expiration du délai de 72h suivant LN°2025-08/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 26/09/2025.	Non classé
10	GKABA SARL	Min : 8 467 680 TTC Max : 11 730 380 TTC	Néant	Conforme	2 ^{eme}
11	SMAC BURKINA	Min : 4 142 760 HT Max : 11 800 870 HT	Néant	Non conforme offre déséquilibrée: item 1)19: prix unitaire d'un pneu 9 R22.5 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé à 200000FCFA; item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 3) 23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 19750 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; item 4) 15: prix unitaire d'un pneu 205 R16 est facturé à 19750FCFA; item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 60000FCFA; item 7) 8 : prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous facturé à 1580 FCFA; item 8) 5 : prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous facturé à 1580FCFA; item 9)1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA	Non classé

				Non conforme Offre déséquilibrée : item 1) 19: prix unitaire d'un pneu 9 R22.5 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé d'environ à 200000FCFA; item 2) 18: prix unitaire d'un pneu 265/65 R17 est facturé à 19750 FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; 3)23: prix unitaire d'un pneu 205/60 R16 est facturé à 19750 FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA; item 4) 15: prix unitaire d'un pneu 205 R16 est sous-facturé à 19750FCFA ; item 5) 22: prix unitaire d'un pneu 285/65 R17 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum estimé à 125000FCFA; item 6) 11: prix unitaire d'un pneu 185/65 R15 est facturé à 19750FCFA pour un prix minimum de 60000FCFA; item 7) 8: prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous-facturé à 1580FCFA; item 8) 5 : prix unitaire d'un pneu 185 R14 est sous-facturé à 1580FCFA; item 9) 1: prix unitaire d'un pneu 235/85R16 est facturé à 1580FCFA pour un prix minimum estimé à 115000FCFA Correction apportée aux items suivants : item 1).4- Remplacement des garnitures de frein de roues arrière : quantité minimum deux « 2 » prévus dans le dossier au lieu de zéro « 0 » ; -item 1).19- pneu 9R22.5 quantité minimum huit « 08 » prévue dans le dossier au lieu de zéro « 0 » ; -item 7).16- Filtre à air quantité minimum un « 01 » prévu dans le dossier au lieu de zéro « 0 » ;	
12	Garage d'Entretien et de Réparation Automobile « GERA »	Min : 5 501 350 HT Max: 11 193 480 HT	Min:6 013 550 HT Max: néant	Non Conforme Caution de soumission : 283 000 FCFA fournie au lieu de 283 300 FCFA comme demandé dans le dossier de demande de prix	Non classé
13	TECKNIK SERVICES	Min : 8 432 280 TTC Max: 10 958 365 TTC	Néant	Non Conforme Caution de soumission : 283 000 FCFA fournie au lieu de 283 300 FCFA comme demandé dans le dossier de demande de prix	Non classé
	ATTRIBUTAIRe PROVISOIRE	GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU « G Z H » pour un montant minimum de six millions neuf cent douze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (6 912 794) francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions deux cent soixante-dix mille cinq cent trente-quatre (11 270 534) francs CFA TTC , avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.			

SYNTHESE RECTIFICATIVE PORTANT SUR LE MONTANT DE L'AUGMENTATION ET LE TAUX DE L'ATTRIBUTAIRe PROVISOIRE
de la demande de prix N°2025-21/MS/SG/CHU-T du 11/08/2025 pour l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du CHU-T sur paru dans le quotidien n°4274 du lundi 19 novembre 2025

Publication : Quotidien des Marchés Publics n°4242 du lundi 06 octobre2025
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mercredi 15/10/2025 ; Nombre de plis reçus : 30 plis ;
Référence de la lettre d'invitation de la CAM N°2025-38/MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 06/10/ 2025.
Financement : Budget du CHU-T, Gestion 2025 ; Montant prévisionnel : 20 000 000 F CFA TTC.
Borne inférieure : 15 174 681 FCFA TTC ; Seuil de tolérance (5% borne inférieure) : 14 415 947 F CFA TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (F CFA)	Montant corrigé en TTC (FCFA)	Observations	Rang
01	IMPACT AFRIQUE SARL	14 419 000 TTC	Néant	Non conforme Le soumissionnaire est écarté suivant la circulaire n° 2020/0030/ARCOP/ZNmr du 03 septembre 2020 « lorsque sans correction, le montant mentionné sur la lettre de soumission, diffère de celui de la facture pro-forma ou du devis estimatif (montant de la lettre de soumission en lettres : 14 419 000 , montant du bordereau des prix : 14 419 600)	Non classé
02	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	14 124 600 TTC	Néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance.	Non classé
03	MANEGAWENDIN MULTI SERVICES ET TRADING	11 701 000 HTVA	Néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance.	Non classé
04	SYKOR GROUP	12 835 000 F HTVA	Néant	Non conforme Aucune pièce administrative non fournie à l'expiration de délai de 72 h suivant LN°2025-04MS/SG/CHU-T/DG/DMP du 15/10/2025.	Non classé
05	ASL/SN –Sarl	12 865 000 HTVA	17 045 100	Conforme -Erreur de calcul à l'item 2, chaise visiteur, 1 380 000 F CFA au lieu de 2 300 000 FCFA proposé par le soumissionnaire ; -Discordance entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif à l'item 6 : Banc de salle d'attente	3ème

				métallique trois places : en lettre « 246 000 » FCFA et en chiffre « 146 000 » FCFA. La correction entraîne une variation positive de 12,28%.	
06	CABLERIE DU FASO	14 042 000 TTC	15 517 000	Non conforme -Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance -Erreur de sommation : 15 517 000 CFA TTC au lieu de 14 042 000 FCFA TTC proposé dans son offre soit une variation positive de 10,5%.	Non classé
07	ENTREPRISE ALPHA OMEGA (EAO)	13 865 000F CFA TTC	15 932 950	Non conforme -Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance -Discordance entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif aux items suivants : item1. Bureau agent en lettre « 250 000 » FCFA et en chiffre « 200 000 » FCFA item2. Fauteuil directeur , en lettre « 250 000 » FCFA et en chiffre « 200 000 » FCFA ; item3. Chaise visiteur directeur, en lettre « 50 000 » FCFA et en chiffre « 45 000 » FCFA ; item4. Armoire à battant avec étagères, en lettre « 300 000 » FCFA et en chiffre « 250 000 » FCFA ; item 5. Etagère des archives sans fond , en lettre « 300 000 » FCFA et en chiffre « 250 000 » FCFA ; item 6. Banc de salle d'attente métallique trois places : en lettre « 172 100 » FCFA et en chiffre « 164 000 » FCFA. La correction entraîne une variation positive de 14,91%.	Non classé
08	DRAMKONA MULTI SERVICE	12 274 700 HTVA	Néant	Non conforme Item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier.	Non classé
09	ISYAH –BTP SARL	12 299 500F HTVA	Néant	Non conforme Item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
10	TEERI BELMA TRADING (TBT)	12 369 000 HTVA	14 584 800	Non conforme Discordance entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif à l' item3 : chaise visiteur directeur, en lettre « 31 000 » FCFA et en chiffre 31300 » FCFA. - item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
11	ABM EXPERTISE AFRICA	14 548 692 TTC	14 513 410	Non conforme Discordance entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif aux items suivants: - item1 : bureau agent en lettre « 200 000 » FCFA et en chiffre « 189 900 » FCFA item2 :fauteuil directeur , en lettre « 300 000 » FCFA et en chiffre « 290 000 » FCFA ; item 3 : chaise visiteur directeur, en lettre « 30 700 » FCFA et en chiffre « 30 000 » FCFA ; item5 : étagère des archives sans fond , en lettre « 226 700 » FCFA et en chiffre « 230 000 » FCFA ; Item 6 : banc de salle d'attente métallique trois places : en lettre « 183 000 » FCFA et en chiffre « 190 000 » FCFA. La correction entraîne une variation négative de 0,23 %. item 5 : Etagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
12	ETS KM DISTRIBUTION	14 018 400 TTC	néant	Non conforme -Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
13	NET OFFICE SARL	12 895 900 HTVA	néant	Non Conforme Le soumissionnaire est écarté suivant la circulaire n° 2020/0030/ARCP/ZNmr du 03 septembre 2020 « lorsque sans correction , le montant mentionné sur la lettre de soumission, diffère de celui de la facture pro-forma ou du devis estimatif (montant de la lettre de soumission en lettres : 12 895 900 , montant du bordereau des prix : 12 895 000)	Non classé
14	MASOUD MULTI SERVICES	12 264 030 HTVA	néant	Conforme offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance avec confirmation de prix	2ème
15	E.C.O.N.F	13 710 000 HTVA	néant	Conforme	4ème
16	ENTREPRISE MONE SERVICES (EMS)	14 396 000 TTC	néant	Non conforme -Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé

17	RAZAC EQUIPEMENT ET SERVICES	12 250 000 HTVA	néant	Non conforme Item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
18	A2FC	14 194 220 TTC	néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
19	K PRISE SERVICES	12 200 000 HTVA	néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
20	OUEDRAOGO SA GISLAIN	11 672 750 HTVA	néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
21	JEHO NISSI SARL	14 401 900 TTC	néant	Non conforme Non prise en compte du cadre de devis estimatif et quantitatif dans son offre financière et technique	Non classé
22	APMA	12 275 000 HTVA	néant	Non conforme Non prise en compte du bordereau des prix unitaires dans son offre financière et technique.	Non classé
23	URANUS TECHNOLOGY	14 406 001 TTC	néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
24	JEMAMY HIGH TECH	12 165 000 HTVA	néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
25	STC SARL	13 983 000 TTC	néant	Non conforme Offre financière anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
26	INOVA Trading	14 466 599 TTC augmentation de 13,95%		Conforme offre financière anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance avec confirmation de prix	1 ^{er}
27	KYA ET FRERES	12 254 220 HTVA	néant	Non conforme Item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
28	KAMILA CLEAN EXPRESS	11 365 000 HTVA	néant	Non conforme Item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
29	LIFA BUSINESS CENTER	12 183 000F HTVA	néant	Non conforme Item 5 : étagère des archives sans fond : nombre de rangement proposé sur le prospectus (image) 4 au lieu de 5 demandé dans le dossier	Non classé
30	SAHA EQUIPEMENTS	13 363 500 TTC	néant	Non conforme Discordance entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif : -item2, fauteuil directeur , en lettre « 175 » FCFA et en chiffre « 175000 » FCFA ; -item5, étagère des archives sans fond , en lettre « 175 » FCFA et en chiffre « 175 000 » FCFA. La correction entraîne une variation positive de 20, 07%.	Non classé
Attributaire provisoire		INOVA TRADING pour un montant de seize millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (16 484 399) francs CFA TTC soit un taux d'augmentation de 13,95% avec un délai de livraison de trente (30) jours.			

Synthèse de dépouillement du dossier de demande de prix N°2025-29/MS/SG/CHU-T du 27/10/2025 pour l'achat de travaux, matériels et équipements au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo.
Publication : Quotidien des marchés publics N° 4262 du lundi 03 novembre 2025. Date d'ouverture et d'examen des plis : mercredi 12 novembre 2025 ; Nombre de soumissionnaires : 04 Financement : Budget du CHU-T - Gestion 2025
Montant prévisionnel : 45 000 000 FCFA TTC ; borne inférieur 35 212 678 TTC

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé En F CFA	Observations
1	FLORID'OR Creation	37 795 000 HTVA	NEANT	Non conforme Déclaration d'existence du Conseil Supérieur de la Communication non fournie Spécifications techniques non fournies
2	PALLIUM GROUP	30 565 000 HTVA	NEANT	Conforme
3	KTS DISTRIBUTION SARL	26 562 000 HTVA	NEANT	Non conforme Déclaration d'existence du Conseil Supérieur de la Communication non fournis
4	BELEMWENDE SERVICES SARL	29 245 000 HTVA	NEANT	Non conforme Déclaration d'existence du Conseil Supérieur de la Communication non fournies
5	Attributaire provisoire	PALLIUM Group pour un montant de trente millions cinq cent soixante cinq mille (30 565 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quarante cinq (45) jours.		

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

**FICHE SYNTHETIQUE RECTIFICATIVE suivant décision n°2025-L0491/ARCOP/ORD de l'Organe de règlement des différends du 18/11/2025,
lot 07 et lot 09**

Appel d'offres ouvert par anticipation N°2026-001/CENOU/DG/PRM du 15/09/2025 pour la gestion privée des restaurants universitaires au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) ; Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026 ; Publication de l'avis : RMP N°4233 du mardi 23 septembre 2025 ; Date de d'ouverture des plis : 22/10/2025. Lettre de convocation CAM : N° 2025-000066/CENOU/DG/PRM du 17/10/2025 ; Nombre de plis reçus : vingt-deux (22). Date de délibération : 21/11/2025.

Lot 7 : Gestion privée du restaurant universitaire de Koudougou II

Borne inférieure : 583 768 095 TTC

Seuil de tolérance : 554 579 691 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	EOK.S TOULOUROU	Min : 411 865 493 TTC Max : 686 442 488 TTC	Min : 374 423 175 HTVA Min : 411 865 493 TTC Max : 624 038 625 HTVA Max : 686 442 488 TTC	Conforme <i>1^{er}</i>
Attributaire provisoire		EOK.S Tourlourou pour un montant minimum de trois cent soixante-quatorze millions quatre cent vingt-trois mille cent soixantequinze (374 423 175) F CFA HTVA , soit quatre cent onze millions huit cent soixante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize (411 865 493) F CFA TTC et un montant maximum de six cent vingt-quatre millions trente-huit mille six cent vingt-cinq (624 038 625) F CFA HTVA , soit six cent quatre-vingt-six millions quatre cent quarante-deux mille quatre cent quatre-vingt-huit (686 442 488) F CFA TTC avec un délai d'exécution de un (01) mois pour chaque commande.		
Lot 9 : Gestion privée du restaurant universitaire de Fada N'Gourma				
		Borne inférieure : 192 107 310 TTC		
		Seuil de tolérance : 182 501 944 TTC		
1	Groupement Restaurant la Colombe/Afric Business Central	Min : 128 591 100 TTC Max : 214 318 500 TTC	Min : 116 901 000 HTVA Min : 128 591 100 TTC Max : 194 835 000 HTVA Max : 214 318 500 TTC	Conforme <i>1^{er}</i>
Attributaire provisoire		Groupement Restaurant la Colombe/Afric Business Central pour un montant minimum de cent seize millions neuf cent un mille (116 901 000) F CFA HTVA , soit cent vingt-huit millions cinq cent quatre-vingt-onze mille cent (128 591 100) F CFA TTC et un montant maximum de cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent trente-cinq mille (194 835 000) F CFA HTVA , soit deux cent quatorze millions trois cent dix-huit mille cinq cents (214 318 500) F CFA TTC avec un délai d'exécution de un (01) mois pour chaque commande.		

MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

Demande de prix N°2025-005/MSJE/SG/DMP/PADEJ-MR DU 22/10/2025 pour l'acquisition d'équipements techniques pour le nouveau Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Sapouy. Financement : Budget du PADEJ-MR (contrepartie nationale), Exercice 2025 ;

Publication de l'avis : Quotidien N°4258 du mardi 28 Octobre 2025 ; Date de dépouillement : jeudi 06 novembre 2025 ;

Date de délibération : jeudi 06 novembre 2025 ; Nombre de soumissionnaires : six (06).

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA H TVA	Montant corrigé en F CFA H TVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant lu en F CFA TTC après réduction de la TVA des matériels agricoles exonérés	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
AREBATE SARL		-	68 717 300	65 099 300	59 891 356	Conforme : a proposé un rabais inconditionnel de 8% sur le montant HTVA
Pengr Wend Business Center Sarl		-	51 937 110	49 240 710	47 472 480	Conforme : III. EQUIPEMENT ET OUTILLAGE EN MECANIQUE AGRICOLE item 7 prix unitaire montant en lettre sept cent cinquante (750) et en chiffre 750 000. Entrainant une variation de - 3,40% ANORMALEMENT BASSE
ANAYSSA MULTI-SERVICES	58 537 400	58 537 400	-	-	-	Conforme
EXPERTISE UNIE	46 597 500	-	-	-	-	Non Conforme : - Pas de précision de marque au niveau du I. EQUIPEMENTS DE COUPE COUTURE l'item 31 « Fer à repasser à vapeur » conformément à la circulaire n°2017-20/ARCOP/CR du 17 mai 2017 - Omission de l'item 42 « Niveau à bulle d'air » au niveau des spécifications technique du II. EQUIPEMENTS DE MACONNERIE
SLCGB	53 392 000	53 372 000	63 002 560	58 412 560	58 388 960	Conforme : II. EQUIPEMENTS DE MACONNERIE ajout d'un item dont le montant total est de 20 000. Entrainant une variation de - 0,04%
C.O.S Sarl	55 111 250	-	-	-	-	Non Conforme : - Pas de précision de marque pour tous les items sauf au niveau du II. EQUIPEMENTS DE MACONNERIE l'item 80 et au niveau de III. EQUIPEMENT ET OUTILLAGE EN MECANIQUE AGRICOLE les items 1,

						2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 conformément à la circulaire n°2017-20/ARCOP/CR du 17 mai 2017 - I. EQUIPEMENTS DE COUPE COUTURE item 22 « Règle 1m » absence des références de la règle, II. EQUIPEMENTS DE MACONNERIE item 16 « Cisaille à main » épaisseur supérieur ou égale à 1.5 mm proposés au lieu ≤1,5mm demandé et III. EQUIPEMENT ET OUTILLAGE EN MECANIQUE AGRICOLE item 3 Alésage course 102x103 proposé au lieu de 102x130 demandé
Attributaire : SLCGB pour un montant HTVA de cinquante-trois millions trois cent soixante-douze mille (53 372 000) F CFA soit un montant TTC de cinquante-huit millions trois cent quatre-vingt-huit mille neuf cent soixante (58 388 960) F CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO (GIP-PNVB)

RECTIFICATION SUR A UN RECOURS PREALABLE

Demande de prix à commandes N°2025-12/MSJE/GIP-PNVB/SG/PRM du 30/12/2025 pour la fourniture de pause -café et pause-déjeuner complémentaire lot 1 et lot 2 au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) ; Référence de et date de la publication de l'avis dans la Revue de Marchés Publics : N°4263 du mardi 04 novembre 2025; Financement : Budget GIP-PNVB, Exercice 2025 ; Date de dépouillement : 13/11/2025 ; Date de délibération : 24/11/2025 ; Référence de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-158/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM 07 novembre 2025 ; Nombre de plis reçu : dix-sept (17)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations	Rang		
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum				
LOT 2								
MONTANTS MAXIMUMS				MONTANTS MINIMUMS				
P : 19 548 004 TTC E : 26 332 550 TTC M : 23 618 732 TTC Seuil minimum : 20 075 922 TTC Seuil de tolérance : 19 072 126 TTC Seuil maximum : 27 161 541 TTC				P : 7 628 597 TTC E : 10 230 000 TTC M : 9 189 439 TTC Seuil minimum : 7 811 023 TTC Seuil de tolérance : 19 072 126 TTC Seuil maximum : 10 567 855 TTC				
WAIDAM SERVICE SARL	7 030 000 HT	18 260 000 HT	7 733 000	20 086 000	Conforme	4 ^{ème}		
RAYAN SERVICE	6 920 0 00 HT 7 612 000 TTC	17 360 000 HT 19 096 000 TTC	7 612 000	19 096 000	Conforme	3 ^{ème}		
BATH-SERVICE	7 012 500 HT 7 713 750 TTC	17 155 000 HT 18 870 500 TTC	7 713 750	18 870 500	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		
TINEPRO	7 406 300 TTC	19 065 640 TTC	7 406 300	19 065 640	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		
SOURGOU SERVICE	6 900 000 HT	18 200 000 HT	7 590 000	20 020 000	Conforme.	2 ^{ème}		
SBE HOPE	7 450 000 HT	19 180 000 HT	8 195 000	21 098 000	Conforme.	6 ^{ème}		
YITCHI MERVEILLE SERVICE	7 125 000 HT	17 750 000 HT	7 837 500	19 305 000	Conforme	5 ^{ème}		
HARMONIE SERVICE	6 870 500 HT	17 239 000	7 557 550	18 962 900	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		
RADISER SARL	6 789 000	18 689 200	7 612 000	20 558 120	Conforme	1 ^{er}		
BLESSING HORIZON	5 917 500 HT	16 185 000 HT	6 509 250	17 803 500	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		
WOURE SERVICE	8 088 300 TTC	20 500 040 TTC	8 088 300	20 500 040	Conforme	7 ^{ème}		
AJ- SERVICE	6 652 500 HT	16 387 000 HT	7 317 750	18 025 700	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAI	8 360 000 TTC	20 240 000 TTC	8 360 000	20 240 000	Conforme	8 ^{ème}		
TIONOBI SERVICES	7 402 450 HT	19 600 460 HT	8 635 000	21 010 000	Conforme	9 ^{ème}		
ETS SANGARE NAZI DOMIGO	6 434 000 HT	17 818 600 HT	7 402 450	19 600 460	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		
MULTI SERVICE WENDKUNI	6 434 000 HT	17 791 200 HT	7 077 400	19 570 320	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse.	-		
ESEEE	6 530 000 HT	17 740 000 HT	7 183 000	19 514 000	Non conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance (ST) anormalement basse	-		

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	RADISER SARL pour un montant minimum Hors TVA Comprises de six millions sept cent quatre-vingt-neuf mille (6 789 000) francs CFA et un montant maximum de vingt et un millions cent cinquante-six mille (21 156 000) francs CFA suite à l'augmentation des quantités maximum de l'item 1 de (600 unités) et à l'item 3 de (200 unités) ; soit une variation à la hausse de 13.19 % du montant maximum Toutes Taxes comprises ; avec un délai d'exécution de set (07) jours par commande.
--------------------------------	--

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n°2025/04/CNSS/DRO/SAP pour des prestations de services de nettoyage et d'entretien de locaux au profit de la Direction Régionale de Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Ouagadougou : siège à Cissin, les agences de Dassagho, Kilwin, Koudougou (siège et SMI), le site de l'ex siège sis place Naaba Koom Ouagadougou, les bureaux de Léo, Poura et Manga

Numéro et date de publication de la revue : **4232 du lundi 22 septembre 2025**

Nombre de plis reçus : 15

Date d'ouverture des plis : Mercredi 1^{er} octobre 2025

Date de délibération : Mardi 18 octobre 2025

Lot n° 1 : Nettoyage et entretien des bâtiments et des locaux du siège de la CNSS/DRO à Cissin, le site de l'ex siège sis place Naaba Koom Ouagadougou, les bureaux de Léo, Poura et Manga

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations	Rang
1	2 SM	Mini : 7 887 750 HTVA Maxi : 31 551 000 HTVA	Min : 8 944 250 HT Max : 35 777 000 HT	Correction des quantités des items I5 I6 I7 et I8. Item I5: 1025 au lieu de 10; Item I6: 1 au lieu de 100, Item 7: 250 au lieu de 100, Item 8: 2 au lieu de 1025 entraînant la correction des montants des items concernés. Taux de variation (8 944 250 - 7887 750) : 7 887 750 x 100 = 13,39% Conforme.	6 ^{ème}
2	JM Services	Mini: 2 416 025 HTVA Maxi : 28 992 300 HTVA	Min : 6 848 075 HT Max : 27 392 300 HT	Non-respect du cadre de devis : Montant total trimestriel demandé, montant minimum mensuel proposé. Taux de variation : (6 848 075 – 2 416 025) / 2 416 025 x 100 = 183,44 % Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle. Taux de variation : 27 392 300 - 28 992 300 : 28 992 300 = -5,52% Non conforme	Non classé
3	Etoile Multi Service	Mini : 2 765 242 TTC Maxi : 33 182 898 TTC	Min : 7 823 725 TTC Max : 31 294 898 TTC	Non-respect du cadre de devis: Montant total trimestriel demandé, montant minimum mensuel proposé. Taux de variation : (7 823 725 – 2 765 242) / 2 765 242 x 100 = 182,93 % Item : IV.1 : Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle Taux de variation : 31 294 898 – 33 182 898 : 33 182 898 = -5,69% Non conforme	Non classé
4	Yikoré International	Mini : 2 816 867 TTC Maxi : 33 802 398 TTC	Min : 7 978 600 TTC Max : 31 914 398 TTC	Non-respect du cadre de devis : Montant total trimestriel demandé, montant minimum mensuel proposé. Taux de variation : (7 978 600 – 2 816 867) / 2 816 867 x 100 = 182,24 % Item : IV.1 : Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle Taux de variation : 31 914 398 – 33 802 398 : 33 802 398 = -5,58% Non conforme	Non classé
5	Centre de Formation Professionnelle des Praticiens (CFPP)	Absence des montants minimum et maximum sur la lettre de soumission et à l'arrêté du bordereau des prix.	Absence des montants minimum et maximum sur la lettre de soumission et à l'arrêté du bordereau des prix.	Absence des montants minimum et maximum sur la lettre de soumission et à l'arrêté du bordereau des prix. Correction Item 3.1: vingt un mille en lettre et 21 200 en chiffre. Taux de variation: 252 000 - 254 400 : 254 400 = -0,94% Non conforme	Non classé
6	Beti Services	Mini : 8 538 574 TTC Maxi : 34 154 298 TTC	Mini : 8 538 574 TTC Maxi : 34 154 298 TTC	Lettre de confirmation de prix reçue Conforme	3 ^{ème}
7	Hany's Services	Mini : 8 578 671 TTC Maxi : 34 314 683 TTC	Mini : 8 578 671 TTC Maxi : 34 314 683 TTC	Lettre de confirmation de prix reçue Conforme	4 ^{ème}
8	Basyiré Services	Mini : 7 444 620 HT Maxi : 29 778 480 HT	Mini : 7 444 620 HT Maxi : 29 778 480 HT	Lettre de confirmation de prix reçue Conforme	1 ^{er}
9	Nahoury Prestations Services (NPS)	Mini : 8 489 888 TTC Maxi : 33 959 550 TTC	Min : 8 474 548 TTC Max : 33 898 190 TTC	Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle Taux de variation (8 474 548 - 8 489 888): 8 489 888 = -0,18 Lettre de confirmation de prix reçue Conforme	2 ^{ème}

10	Nidis Sarl	Mini : 7 998 000 HT Maxi : 31 992 000 HT	Mini : 7 998 000 HT Maxi : 31 992 000 HT	Conforme	5 ^{ème}
11	Agronomie Bio	Mini: 6 959 745 HT Maxi : 27 838 980 HT	Mini: 6 960 745 HT Maxi : 27 842 980 HT	Omission des forfaits trimestriel de 1000 francs et annuel de 4000 francs dans l'addition. Taux de variation (6 960 745-6 959 745) : 6 959 745 = 0,01% Conforme	Offre en dessous du seuil de tolérance Offre anormalement basse
12	Esanad	Mini: 2 713 434 TTC Maxi : 32 561 203 TTC	Mini: 2 713 434 TTC Maxi : 10 853 734 TTC	Correction du montant maximum: Le montant trimestriel est de 2 713 434 et le montant annuel est de 10 853 734 (2 713 434 X 4) et non 32 561 203. Taux de variation: (10 853 734 - 32 561 203): 32 561 203 x100 = -66,67% Offre financière en deçà de 50% du budget prévisionnel. Budget prévisionnel : 45 000 000. 45 000 000X50% = 22 500 000. Offre financière corrigée Maxi : 10 853 734 TTC 10 853 734 inférieurs à 22 500 000. Non conforme	Non classé

Attributaire provisoire : Basyiré Services, pour un montant minimum de **sept millions quatre cent quarante quatre mille six cent vingt (7 444 620 francs) francs CFA hors taxes** et un montant maximum de **vingt neuf millions sept cent soixante dix huit mille quatre cent quatre vingt (29 778 480) francs CFA hors taxes** avec un délai d'exécution de douze (12) mois à compter de janvier 2026.

Lot 2 : Nettoyage et entretien des bâtiments et des locaux des agences de Kilwin, Dassasgho et l'agence provinciale de Koudougou (Siège et SMI)

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observations	Classement
1	JM SERVICES	Mini : 1 382 500 HT Maxi : 16 590 000 HT	Min : 3 897 500 HT Max : 15 590 000 HT	Autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique expirée. Non-respect du cadre de devis: Montant total trimestriel demandé, montant minimum mensuel proposé. Taux de variation : (3 897 500 – 1 382 500 / 1 382 500) x 100 = 181,92% Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle. Taux de variation : 15 590 000 - 16 590 000 : 16 590 000 = - 6,03% Non conforme	Non classé
2	Etoile Multi service	Mini : 1 590 640 TTC Maxi : 19 087 680 TTC	Min : 4 417 920 TTC Max : 17 671 680 TTC	Absence d'autorisation de la structure chargée de l'hygiène publique pour le nettoyage du Service Maternel et Infantile (SMI) de Koudougou Non-respect du cadre de devis: Montant total trimestriel demandé, montant minimum mensuel proposé. Taux de variation : (4 417 920 – 1 590 640 / 1 590 640) x 100 = 177,74% Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle. Taux de variation: (17 671 680 - 19 087 680) : 19 087 680 = -7,42% Non conforme	Non classé
3	YIKORE INTERNATIONAL	Mini : 1 594 888 TTC Maxi : 19 138 656 TTC	Min : 4 430 664 TTC Max : 17 722 656 TTC	Autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique expirée. Non-respect du cadre de devis: Montant total trimestriel demandé, montant minimum mensuel proposé. Taux de variation : (4 430 664 – 1 594 888 / 1 594 888) x 100 = 177,80% Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle. Taux de variation : 17 722 656 - 19 138 656 : 19 138 656 = -7,40% Non conforme	Non classé
4	Centre de Formation Professionnelles des Praticiens (CFPP)	Absence des montants minimums et maximum sur la lettre de soumission et sur le bordereau des prix.	Absence des montants minimums et maximum sur la lettre de soumission et sur le bordereau des prix.	Absence d'autorisation de la structure chargée de l'hygiène publique pour le nettoyage du Service Maternel et Infantile (SMI) de Koudougou Absence des montants minimums et maximum sur la lettre de soumission et sur le bordereau des prix Non conforme	Non classé
5	GUESDELA MULTI SERVICES	Mini : 4 491 800 HT Maxi : 17 967 200 HT	Min : 4 491 800 HT Max : 17 967 200 HT	Absence d'autorisation de la structure chargée de l'hygiène publique pour le nettoyage du Service Maternel et Infantile (SMI) de Koudougou Non conforme	Non classé

6	BETI SERVICES	Mini : 4 769 206 TTC Maxi : 19 076 824 TTC	Mini : 4 769 206 TTC Maxi : 19 076 824 TTC	Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou Non conforme	Non classé
7	HANY'S SERVICES	Mini: 4 766 020 TTC Maxi: 19 064 080 TTC	Mini : 4 766 020 TTC Maxi : 19 064 080 TTC	Lettre de confirmation de prix reçue Conforme	2 ^{ème}
8	BASYIRE SERVICES	Mini : 4 152 405 HT Maxi : 15 889 620 HT	Mini : 3 912 405 HT Maxi : 15 889 620 HT	I5:Montant mini: 1X120 000 = 120 000 Montant maxi: 120 000 X 4 = 480 000 au lieu de 720 000 Taux de variation (3 912 405 - 4 152 405) : 4 152 405 = -5,78% Lettre de confirmation de prix reçue Conforme	1 ^{er}
9	C Y WAPAASE	Mini : 4 980 000 HT Maxi : 19 920 000 HT	Min : 12 782 300 000 HT Max : 51 129 200 000 HT	Absence d'attestation de travail pour le superviseur OUEDRAOGO Soumaïla Absence de diplôme (BEPC) et de Curriculum Vitae pour le superviseur ZONGO Joachin Quatre chefs d'équipe demandés et un chef d'équipe proposé Absence de documents pour les trois chefs d'équipe (Diplômes curriculum vitae et attestions de travail) Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou. Correction aux Items I1, I2 et I3 Item I1: 15 900 X 400 000 = 6 360 000 000 et non 1 200 000 Item I2: 15 900 X 400 000 = 6 360 000 000 et non 1 200 000 Item I3: 1000 X 60 000 = 60 000 000 et non 180 000 Offre financière hors enveloppe Non conforme	Non classé
10	NPS Nahouri Prestations services	Mini : 4 699 350 TTC Max : 18 797 400 TTC	Min : 4 686 370 TTC Max : 18 745 480 TTC	Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle Taux de variation : (4 686 370 - 4 699 350) : 4 699 350 = -0,28% : Non conforme	Non classé
11	SOCIETE WINDPOUIRE	Mini : 5 770 200 TTC Maxi : 23 080 800 TTC	Min : 5 581 400 TTC Max : 22 325 600 TTC	Absence de liste d'agents de propriété Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou Item: IV.1: Correction du montant de la prestation trimestrielle. Le prix unitaire est fixé pour la prestation trimestrielle. Taux de variation: (5 581 400 - 5 770 200) : 5 770 200 = -3, 27%. Non conforme	Non classé
12	NIDIS SARL	Mini : 4 444 500 HT Maxi : 17 778 000 HT	Mini : 4 444 500 HT Maxi : 17 778 000 HT	Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou Non conforme	Non classé
13	AGRONOMIE BIO	Mini : 4 602 750 HT Maxi : 18 411 000 HT	Mini : 4 602 750 HT Maxi : 18 411 000 HT	Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou Non conforme	Non classé
14	ESANAD	Mini : 1 495 414 TTC Maxi : 17 944 968 TTC	Mini : 1 495 414 TTC Maxi : 5 981 656 TTC	Absence d'autorisation du Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique pour le nettoyage de la section Maternelle et Infantile de Koudougou Correction du montant maximum: Le montant trimestriel est de 1 495 414 et le montant annuel est de 5 981 656 (1 495 414 X 4) et non 17 944 968. Taux de variation: (5 981 656 - 17 944 968): 17 944 968 x100 = -66,67% Offre financière en deçà de 50% du budget prévisionnel. Budget prévisionnel : 25 000 000. 25 000 000X50% = 12 500 000. Offre financière corrigée Maxi : 5 981 656 TTC 5 981 656 inférieurs à 12 500 000.	Non classé

			Non conforme	
Attributaire provisoire : Basyiré Services, pour un montant minimum de trois millions neuf cent douze mille quatre cent cinq (3 912 405) francs CFA hors taxes et un montant maximum de quinze millions huit cent quatre vingt neuf mille six cent vingt (15 889 620) francs CFA hors taxes avec un délai d'exécution de douze (12) mois à compter de janvier 2026.				

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Avis à manifestation d'intérêts n°2025-005/DG-SONATUR du 15/10/2025 relatif aux prestations de suivi-contrôle des travaux de voirie en terre et d'assainissement du site de SONATUR de Poedogo (Commune de Ouahigouya). Financement : budget SONATUR, exercice 2025. Référence de publication de l'avis : RMP N°4254 du vendredi 22 octobre 2025 (pages 43)

Nombre de plis reçus : onze (11). Date d'ouverture des plis : 05 novembre 2025 Date de délibération : 13 novembre 2025

Rubriques Consultants	Pays de base fixe	Agrément technique (consultants Burkinabè)	Attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (consultants Burkinabè)	Autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil (Consultants étrangers)	Nombre de références similaires dûment justifiées	Rang	Observations
Groupement WEST/ BETRA / GIE	Guinée / Togo /Burkina Faso	Fourni pour GIE	Fournie pour GIE	Fournie pour BETRA & WEST	12	1 ^{er}	Retenu
Groupement GEFA / GROUPE ART & GENIE/ B2I	Burkina Faso / Niger/ Burkina Faso	Fournis pour GEFA & B2I	Fournies pour GEFA & B2I	Fournie pour GROUPE ART & GENIE	11	2 ^{ème}	Retenu
Groupement GTAH / AC3E / FASO INGENIERIE	Burkina Faso / Burkina Faso / Burkina Faso	Fournis	Fournies	Non requis	09	3 ^{ème} Ex	Retenu
ACIT GEOTECHNIQUE	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	09	3 ^{ème} Ex	Retenu
Groupement GERMS CONSULTING / OZED INGENIEURS	Niger / Burkina Faso	Fourni pour OZED	Fournie pour OZED	Fournie pour GERMS	09	3 ^{ème} Ex	Retenu
Groupement BEINCOTE /CONSULT PLUS /INTEGC	Burkina Faso / Sénégal / Cameroun	Fourni pour BEINCOTE	Fournie pour BEINCOTE	Fournies pour CONSULT PLUS & INTEGC	09	3 ^{ème} Ex	Retenu
Groupement CAEM SARL /CIC INGENIEURS CONSEILS	Burkina Faso / Burkina Faso	Fournis	Fournies	Non requis	06	7 ^{ème}	Non retenu
Groupement CINTECH / GIC SA	Burkina Faso / Sénégal	Fourni pour CINTECH	Fournie pour CINTECH	Fournie pour GIC SA	03	8 ^{ème}	Non retenu
CEITP	Burkina	Fourni	Fournie	Non requis	01	9 ^{ème}	Non retenu
BETAT-IC	Burkina Faso	Fourni	Fournie	Non requis	01	10 ^{ème}	Non retenu
Groupement CA2E/ INGER SARLU	Burkina Faso / Togo	Fourni pour CA2E	Fournie	Non fournie pour INGER	Disqualifié pour absence du permis temporaire d'exercice de la profession d'ingénieur conseil de INGER		

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Demande de Cotation n°2025-1207/MID/SG/DMP/SMF-PC du 04 septembre 2025 pour migration de la base de données TOM2PRO du projet de la version WIN vers la version web et acquisition du logiciel TOMETATSFIN au profit du PCE-LON.

-FINANCEMENT : **Don IDA 8910 BF**

-Date d'ouverture et de délibération : 22 septembre 2025

-Nombre de Soumissionnaires : un (01)

Soumissionnaires	Correction en plus ou moins-value/rabais ou remise		Montant HTVA F CFA	Montant TTC F CFA	Observations
	Moins-value	Plus-value			
DJAGO INTERNATIONAL	-	-	16 053 000	18 942 540	Conforme
ATTRIBUTUAIRE	DJAGO INTERNATIONAL pour un montant de seize millions cinquante-trois mille (16 053 000) francs CFA HTVA, soit dix-huit millions neuf cent quarante-deux mille cinq cent quarante (18 942 540) FCFA TTC avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours calendaires pour la fourniture, l'installation et la formation et quatre (04) mois pour l'assistance et la maintenance.				

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Appel d'offres national ouvert N°2025-006/SONATER/DG/SPM pour la réalisation des travaux d'aménagement de 107,61 hectares de bas-fonds dans les régions du Centre Nord et du Nord au profit du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel-Burkina (PCRSS-B) ; Référence de la convocation CAM/SONATER pour l'ouverture des plis : Lettre N° 2025-0207/SONATER/DG/SPM du 17 octobre 2025

Référence de la publication dans la revue des marchés : n°4233 du mardi 23 septembre 2025

Financement : Crédit IDA N°6905 et DON N°833-BF - REFRENCE: BF-UCP-PCRSS-453604-CW-RFB

Lot 1 : travaux d'aménagement de 43,02 ha de bas-fonds dans la province du Sandontenga, région du Centre Nord

Soumissionnaires	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement SDI/PANAP BURKINA	154 582 544	154 582 544	3 ^{ème}	Conforme
Groupement EIS SARL/ GCOTRAP	154 166 870	154 166 870	2 ^{ème}	Conforme

Groupement MVI SARL/TOPO BURKINA	163 640 873	163 640 873	Non classé	Non conforme : insuffisance de références techniques conformes (une fournie conforme au lieu de deux exigées)
TCB SARL	120 391 821	120 391 821	Non classé	Non conforme : diplôme du conducteur des travaux (SERME Hubert) non conforme
COMOB SARL	147 841 353	147 841 353	1 ^{er}	Conforme
ETH GCT	170 262 580	170 262 580	Non classé	Non conforme : insuffisance de références techniques conformes (une fournie conforme au lieu de deux exigées)
SODEVILLES	163 208 597	163 187 357	4 ^{ème}	Conforme La diminution d'un montant de 21 240 F.CFA TTC est due à une erreur de quantité à l'item 103 du site de OUIDTENGA dans la commune de KORSIMORO (4184,43 ml considéré au lieu de 4148,43 ml conformément au cadre de devis quantitatif et estimatif), soit une variation -0,01% du montant total.
Groupement GATP SARL/ GEC	165 989 963	165 989 963	5 ^{ème}	Conforme
Lot 2 : Travaux d'aménagement de 64,59 ha de bas-fonds dans les provinces du Zondoma et du Yatenga, région du NORD				
Soumissionnaires	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement SDI/PANAP BURKINA	235 609 557	278 019 277	2 ^{ème}	Conforme
Groupement EIS SARL/ GCOTRAP	279 903 818	-	Non classé	Non conforme : offre non exhaustive (absence du devis du site de Lélégré dans l'offre financière).
TCB SARL	191 124 275	225 526 645	Non classé	Non conforme : diplôme du conducteur des travaux (SERME Hubert) non conforme L'augmentation du montant de 6 196 139 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 2,83 % est due à une erreur de sommation du montant total (non prise en compte du sous total série 300 d'un montant de 6 196 139 FCFA TTC) sur le site de Lélégré.
COMOB SARL	231 004 323	272 585 101	1 ^{er}	Conforme
SODEVILLES	251 088 345	296 284 247	3 ^{ème}	Conforme
Groupement GATP SARL/ GEC	271 352 734	320 196 226	4 ^{ème}	Conforme
Attributaires provisoires	Lot 1 : COMOB SARL pour un montant de cent vingt-cinq millions deux cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-deux (125 289 282) francs CFA HTVA soit, cent quarante-sept millions huit cent quarante un mille trois cent cinquante-trois (147 841 353) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois ; Lot 2 : Groupement SDI/PANAP BURKINA pour un montant de deux cent trente-cinq millions six cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (235 609 557) francs CFA HTVA soit, deux cent soixante-dix-huit millions dix-neuf mille deux cent soixante-dix-sept (278 019 277) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois, COMOB SARL étant attributaire du lot 1.			

Appel d'offres national ouvert N°2025-007/SONATER/DG/SPM pour la réalisation des travaux d'aménagement de 22,15 hectares de périmètres maraîchers dans les régions du Nord et du Sahel au profit du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel-Burkina (PCRSS-B) ; Référence de la convocation CAM/SONATER : Lettre N° 2025-0209/SONATER/DG/SPM du 17 octobre 2025 Référence de la publication dans la revue des marchés : n°4233 du mardi 23 septembre 2025 ; Financement : Crédit IDA N°6905 et DON N°833-BF _REFRENCE STEP: BF-ICP-PCRSS-453607-CW-RFB				
Lot 1 : réalisation des travaux d'aménagement de 5 ha de périmètres maraîchers dans les provinces du Zondoma, du Seno et de l'Oudalan				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
SOGEDAF SARL	191 241 420	206 553 784	1 ^{er}	Conforme L'augmentation du montant total de 15 140 179 CFA TTC, soit une variation de l'offre de 7,92 % est due à : Site de Niessega Diminution du montant total de 172 186 F.CFA TTC due à une discordance du prix unitaire en lettre (100) et du prix unitaire en chiffre(2 500) aux item 7.7 et 7.8 ; Augmentation du montant total de 4 713 014 F. CFA TTC due à une erreur de sommation ; site de Gourcy secteur 3 Augmentation du montant total de 10 599 350 F. CFA TTC due à une erreur de sommation.
lot 2 : réalisation des travaux d'aménagement de 4,65 ha de périmètres maraîchers dans la province du Passoré				
Groupement SDI/PANAP BURKINA	222 595 200	222 595 200	Non classé	Non conforme : conducteur des travaux non fourni
Groupement EIS SARL/ GCOTRAP	227 156 856	227 156 856	2 ^{ème}	Conforme
Groupement ATTP SUARL/ LPC	231 874 484	234 258 084	5 ^{ème}	Conforme L'augmentation du montant de 2 383 600 F. CFA TTC, soit une variation de l'offre de 1,03% est due à : .Site 1 (bingo dans la commune de Arbolé) : non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 F CFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 264 320 F.CFA TTC pour les 4 bassins du site ; .Site 2 (Dakiegré-Foulou dans la commune de Arbolé) : non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 F CFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 264 320 F.CFA TTC pour les 4 bassins du site ; .Site 3 (Tancé dans la commune de Arbolé) : non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 F CFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 264 320 F.CFA TTC pour les 4 bassins du site ; .Site 4 (Yarcé dans la commune de Arbolé) : non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 F CFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 264 320 F.CFA TTC pour les 4 bassins du site ; .Arbolé site 5 : Item 5.1 : Erreur sur les quantités, 140 ml considérés au lieu de 340 ml conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une augmentation de 1 652 000 F.CFA TTC ;

				Item 5.2 : Erreur sur les quantités, 340 ml considérés au lieu de 250 ml conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 590 000 F. CFA TTC ; Non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 F CFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 264 320 F.CFA TTC pour les 4 bassins du site.
Groupement EMSI BF SARL/ HYDRASS BURKINA	233 853 084	233 853 084	4 ^{ème}	Conforme
COTRA-GS	198 479 033	198 479 033	Non classé	Non conforme : insuffisance de références techniques (une fournie conforme au lieu de deux comme exigées par le DAO)
Groupement ABAT/ STE	226 998 340	226 988 340	1 ^{er}	Conforme
Groupement AGC SARL/ GATP SARL	235 646 047	231 763 847	3 ^{ème}	Conforme La diminution du montant de 3 882 200 FCFA TTC, soit une variation de 1,65% est due à une discordance du prix unitaire en lettre et en chiffre (7 000 FCFA HT) dans le bordereau des prix unitaires et du prix unitaire en chiffre (8 000 FCFA HT) dans le cadre de devis quantitatif et estimatif sur tous les 5 sites à l'item 8.6.
Groupement KA-ISS International Sarl / EOSIF	237 731597	248 340 199	Non classé	Non Conforme : .insuffisance du chiffre d'affaires du groupement .diplôme de WALBEOGO P. Rodrigue, conducteur des travaux non conforme (BAC+3 au lieu de BAC +5 conformément au DAO) .expériences similaires des 05 Chefs de Chantiers non conformes L'augmentation du montant de 4 774 345 CFA TTC, soit une variation de l'offre de 2,01% est due à : .Site 3 : une erreur de sommation du montant total du site entraînant une diminution de 984 055 F. CFA TTC ; .Site 5 : une erreur de sommation du montant total du site entraînant une augmentation de 5 758 400 F.TTC : Sous total 6 : une erreur de sommation du montant entraînant une diminution de 11 776 400 FCFA TTC. La non prise en compte du sous total 7 dans le montant global entraînant une augmentation de 17 534 800 FCFA TTC.
Lot 3 : réalisation des travaux d'aménagement de 5 ha de périmètres maraîchers dans la province du Passoré				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement SDI/PANAP BURKINA	213 220 454	204 199 000	Non classé	Non conforme : conducteur des travaux non fourni La diminution du montant de 9 021 454 CFA TTC, soit une variation de l'offre de -4,23% est due à : .Site de Tampouy 1 : non prise en compte du montant des items 7.1 (9 540 FCFA TTC) et 7.2 (21 712 FCFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 125 009 FCFA TTC pour les 4 bassins du site ; .Site de Tampouy 2 : erreur sur les quantités à l'Item 5.1, 40 ml considérés au lieu de 160 ml conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une augmentation de 495 600 TTC ; non prise en compte du montant des items 7.1 (9 540 FCFA TTC) et 7.2 (21 712 FCFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 125 009 FCFA TTC pour les 4 bassins du site ; erreur sur les quantités à l'Item 8.6, 760 m considérés au lieu de 460 m conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 2 832 000 FCFA TTC. .Site de Tampouy 3 erreur sur les quantités à l'Item 5.1, 350 ml considérés au lieu de 50 ml conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 1 239 000 FCFA TTC ; non prise en compte du montant des items 7.1 (9 540 FCFA TTC) et 7.2 (21 712 FCFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 125 009 FCFA TTC pour les 4 bassins du site erreur sur les quantités à l'Item 8.1, 2 unités considérées au lieu de 1 unité conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 106 200 F. CFA TTC erreur sur les quantités à l'Item 8.6, 710 m considérés au lieu de 420 m conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 2 737 600 FCFA TTC .Site de Tampouy 4 : non prise en compte du montant des items 7.1 (9 540 FCFA TTC) et 7.2 (21 712 FCFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 125 009 FCFA TTC pour les 4 bassins du site ; .Site de Tampouy 5 erreur sur les quantités à l'Item 5.1, 340 ml considérés au lieu de 210 ml conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 536 900 FCFA TTC erreur sur les quantités à l'Item 5.2, 250 ml considérés au lieu de 270 ml conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une augmentation de 59 000 FCFA TTC non prise en compte du montant des items 7.1 (9 540 FCFA TTC) et 7.2 (21 712 FCFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 125 009 FCFA TTC pour les 4 bassins du site ; erreur sur les quantités à l'Item 8.1, 2 unités considérées au lieu de 1 unité conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution de 106 200 FCFA TTC erreur sur les quantités à l'Item 8.6, 710 m considérés au lieu de 430 m conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une diminution 2 643 200 FCFA TTC.
Groupement EIS SARL/ GCOTRAP	212 286 012	212 286 012	4 ^{ème}	Conforme
SOGEDAF SARL	190 464 095	190 546 695	1 ^{er}	Conforme

				L'augmentation du montant de 82 600 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,04% est due à la non prise en compte du montant de l'item 6.1 dans le total général.
Groupement ATTP SUARL/ LPC	224 681 204	226 304 884	7 ^{ème}	Conforme L'augmentation du montant de 1 623 680 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,72% est due à : .non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 F CFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin entraînant une augmentation de 1 057 280 FCFA TTC pour les 16 bassins des sites de Tampouy 2, 3, 4 et 5 ; .Tampouy 3 : erreur sur les quantités à l'item 6.1, 1 unité considérée au lieu de 2 unités conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une augmentation de 236 000 F. CFA TTC ; erreur sur les quantités à l'item 8.2, 0,65 ha considéré au lieu de 1 ha conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une augmentation de 82 600 F.CFA TTC ; erreur sur les quantités à l'item 8.3, 0,65 ha considéré au lieu de 1 ha conformément au cadre du devis quantitatif et estimatif, entraînant une augmentation de 247 800 CFA TTC.
ETH GCT	227 360 394	227 360 394	8 ^{ème}	Conforme
Groupement EMSI BF SARL/ HYDRASS BURKINA	219 717 416	219 717 416	6 ^{ème}	Conforme
Groupement ABAT/ STE	204 963 640	204 963 640	2 ^{ème}	Conforme
Groupement ETES BURKINA SARL/ TECHNOLOGIE SERVICES SARL	212 026 294	212 026 294	3 ^{ème}	Conforme
Groupement AGC SARL/ GATP SARL	220 884 908	217 439 308	5 ^{ème}	Conforme La diminution du montant de 3 445 600 FCFA TTC, soit une variation de 1,56% est due à : une discordance du prix unitaire en lettre et en chiffre (2 400 000 FCFA HT) dans le bordereau des prix unitaires et du prix unitaire en chiffre (2 500 000 FCFA HT) dans le cadre de devis quantitatif et estimatif sur tous les 5 sites à l'item 2.2 ; une discordance du prix unitaire en lettre et en chiffre (7 000 FCFA HT) dans le bordereau des prix unitaires et du prix unitaire en chiffre (8 000 FCFA HT) dans le cadre de devis quantitatif et estimatif sur tous les 5 sites à l'item 8.6.
Groupement HBH SARL/ GERICO BTP	233 105 991	235 140 960	9 ^{ème}	Conforme L'augmentation du montant de 2 034 969 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,87% est due à une erreur de sommation du sous total 7 (prise en compte du cout de 1 bassin au lieu de 4 bassins) pour le site 5.

Lot 4 : réalisation des travaux d'aménagement de 3,50 ha de périmètres maraîchers dans la province du Zondoma

Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
ETH GCT	150 656 240	150 656 240	3 ^{ème}	Conforme
COTRA-GS	116 045 755	116 045 755	Non classé	Non conforme : insuffisance de références techniques (une fournie conforme au lieu de deux comme exigées par le DAO)
Groupement ABAT/ STE	138 428 868	138 428 868	1 ^{er}	Conforme
Groupement ETES BURKINA SARL/ TECHNOLOGIE SERVICES SARL	141 445 491	141 445 491	2 ^{ème}	Conforme

Lot 5 : réalisation des travaux d'aménagement de 4 ha de périmètres maraîchers dans la province du Passoré

Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observation
Groupement SDI/PANAP BURKINA	179 352 920	179 352 920	Non classé	Non conforme : conducteur des travaux non fourni
Groupement EIS SARL/ GCOTRAP	184 245 943	185 608 950	2 ^{ème}	Conforme L'augmentation du montant de 1 363 007 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,74% est due à la non prise en compte du montant de 02 bassins au sous total 7 au lieu du montant de 04 bassins.
Groupement ATTP SUARL/ LPC	193 957 827	195 015 107	6 ^{ème}	Conforme L'augmentation du montant de 1 057 280 F. CFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,55% est due à la non prise en compte des coûts de l'item 7.7 (66 080 FCFA TTC) dans la sommation au niveau du sous total pour un (1) bassin pour les sites 1, 2, 3 et 4.
Groupement EMSI BF SARL/ HYDRASS BURKINA	190 575 853	190 575 853	5 ^{ème}	Conforme
Groupement ABAT/ STE	186 580 892	186 698 892	3 ^{ème}	Conforme L'augmentation du montant 118 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,06% est due à une erreur de somation (non prise en compte du cout de l'item 6.1 dans le sous total 6).
Groupement ETES BURKINA SARL/ TECHNOLOGIE SERVICES SARL	184 616 475	184 616 475	1 ^{er}	Conforme
Groupement AGC SARL/ GATP SARL	192 718 166	189 555 766	4 ^{ème}	Conforme La diminution du montant de 3 162 400 FCFA TTC, soit une variation de 1,64% est due à une discordance du prix unitaire en lettre et en chiffre (7 000 FCFA HT) dans le bordereau

				des prix unitaires et du prix unitaire en chiffre (8 000 FCFA HT) dans le cadre de devis quantitatif et estimatif sur tous les 5 sites à l'item 8.6
Groupement HBH SARL/ GERICO BTP	208 361 568	208 361 568	7ème	Conforme
Groupement KA-ISS International Sarl / EOSIF	201 748 282	201 748 282	Non classé	Non Conforme : diplôme de WALBEOGO P. Rodrigue, conducteur des travaux non conforme (BAC+3 au lieu de BAC +5 conformément au DAO) expériences similaires des 05 Chefs de Chantiers non conformes (aucune expérience en réalisation de périmètres maraîchers).
Attributaires provisoires	<p>Lot 1 : SOGEDAF pour un montant de cent soixantequinze millions quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt (175 045 580) francs CFA HTVA soit, deux cent six millions cinq cent cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt-quatre (206 553 784) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois ;</p> <p>Lot 2 : Groupement AGC SARL/GATP SARL pour un montant de cent quatre-vingt-seize millions quatre cent dix mille quarante (196 410 040) francs CFA HTVA soit, deux cent trente et un millions sept cent soixante-trois mille huit cent quarante-sept (231 763 847) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois ; le groupement ABAT/ STE étant attributaire du lot 4 ;</p> <p>Lot 3 : Groupement EIS SARL/ GCOTRAP pour un montant de cent soixante-dix-neuf millions neuf cent trois mille quatre cents (179 903 400) francs CFA HTVA soit, deux cent douze millions deux cent quatre-vingt-six mille douze (212 286 012) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois ; le groupement ABAT/ STE étant attributaire du lot 4 ;</p> <p>Lot 4 : Groupement ABAT/ STE pour un montant de cent dix-sept millions trois cent douze mille six cent (117 312 600) francs CFA HTVA soit, cent trente-huit millions quatre cent vingt-huit mille huit cent soixante-huit (138 428 868) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois ;</p> <p>Lot 5 : Groupement ETES BURKINA SARL/ TECHNOLOGIE SERVICES SARL pour un montant de cent cinquante-six millions quatre cent cinquante-quatre mille six cent quarante (156 454 640) francs CFA HTVA soit, cent quatre-vingt-quatre millions six cent seize mille quatre cent soixantequinze (184 616 475) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (3,5) mois.</p>			

COMMUNE DE BAGASSI

COMMUNIQUE

Il ressort de notre constat que les résultats de l'appel d'offres ouvert accéléré n° 2025-06/ RBMHN/PBL/C-BGS/M/PRCP du 30 septembre 2025 relatif aux travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la Commune de Bagassi ont été publiés à deux reprises dans le quotidien N°4280 du jeudi 27 novembre 2025 et dans le quotidien N°4281 du vendredi 28 novembre 2025.

Je tiens à informer tous les soumissionnaires que les résultats parus dans le quotidien N°4281 du vendredi 28 novembre 2025 est sans objet.

La Personne Responsable de la Commande Publique s'excuse auprès des éventuels candidats pour le désagrément causé par cette double parution

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Valérie SONDO

Secrétaire Administratif



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU KADIOGO

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DE LA REVUE N°4274 DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

REEXAMEN DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-05/RCEN/CR/SG/PRM DU 12 MAI 2025 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE SECOURS D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES VULNERABLES DE LA REGION DU CENTRE SUITE AU RECOURS PREALABLE DE PLANETE SERVICE EN DATE DU 24/11/2025

Nombre de plis recus : 16. Date de Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4146 du vendredi 23 mai 2025

Date d'ouverture, d'examen et de délibération : 14 novembre 2025. Date de réexamen : 25 novembre 2025

Budget prévisionnel (E) = Vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC

Moyenne des offres techniquement conformes (P) = 16 468 375 TTC

Moyenne pondérée (M=E*0,6+P*0,4) = 18 587 350 TTC

Borne inférieure : 15 799 247 TTC

Borne supérieure : 21 375 452 TTC

Seuil de tolérance de 5% de la borne inférieure : 15 009 285 TTC

Financement : Budget du Conseil régional du Kadiogo, Gestion 2025

Lot unique : DEMANDE DE PRIX N°2025-05/RCEN/CR/SG/PRM DU 12 MAI 2025 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE SECOURS D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES VULNERABLES DE LA REGION DU CENTRE

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant Corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EGCL/WP	-	-	-	19 794 500	Conforme	6 ^{ème}
WEND KOUNI SERVICES	-	18 201 500	-	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
RACHI SERVICES	12 750 000	-	12 750 000	-	Conforme	1 ^{er} (Après confirmation des prix et disposée à une augmentation de 40% la garantie de bonne exécution)
C.O.S SARL	16 800 000	19 824 000	16 800 000	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
GCS SARL	18 998 000	15 599 482	-	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
PLANETE SERVICES	-	15 517 000	-	15 517 000	Conforme	3 ^{ème} (Après confirmation des prix et disposée à une augmentation de 40% la garantie de bonne exécution)
TALMYAM CONSEILS	9 975 000	-	-	-	Non Conforme (Anormalement bas et en deçà du seuil de tolérance de 5%)	Non classé (Anormalement bas et en deçà du seuil de tolérance de 5%)
AES	13 310 000	-	-	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
HAIZEI SERVICE	13 225 000		-	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
ZZ SERVICES	15 175 000		15 175 000	17 906 500	Conforme	5 ^{ème}
VAL-FAT SARL	12 900 000	-	12 900 000	-	Conforme	2 ^{ème}
ICNF SARL	14 125 000		14 125 000	-	Conforme	4 ^{ème}
GOLDEN SERVICES IMEX	12 710 000	-	-	-	Non Conforme (Prospectus du Gobelet doseur non fournie)	Non classé

PACIFIC BUSINESS	16 800 000	-	16 800 000	19 824 000	Conforme	7ème
GTCI SARL	13 219 9000	-	-	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
SOSAMAF	15 050 000	-	-	-	Non Conforme (Aucun prospectus fourni)	Non classé
Attributaire : RACHI SERVICES pour un montant de Douze millions sept cent cinquante mille (12 750 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						
Au regard de l'enveloppe financière et des besoins, la CAM propose une augmentation des quantités. Les quantités de l'item 1 passent de cinq cent (500) à cinq cent vingt (520) unités, l'item 2 passe de quatre cent (400) à cinq cent (500) unités , l'item 3 de cinq cent (500) à six cent (600) unités , l'item 4 de cinq cent (500) à six cent (600) unités , l'item 5 de cinq cent (500) à six cent (600) unités , l'item 6 de cinq cent (500) à six cent (600) unités , l'item 7 de cinq cent (500) à six cent (600) unités et l'item 8 de cinq cent (500) à cinq cent quatre vingt dix (590) unités entraînant une variation du montant de 14,98 % . Le montant de l'attribution passe de douze millions sept cent cinquante mille (12 750 000) FCFA HTVA à quatorze millions six cent soixante mille (14 660 000) FCFA HTVA .						

REGION DE L'EST

Manifestation d'Intérêt N° 2025-002/REST/CR/SG/PRM pour la sélection des firmes (bureaux) chargés de la réalisation des études de faisabilité, des études techniques détaillées et de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) d'une décharge au profit de la commune de Fada N'Gourma. **FINANCEMENT** : Budget communal (Fonds propres), GESTION 2025.

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4267 du lundi 10 novembre 2025. Date d'ouverture : 24 novembre 2025, Nombre de plis reçus : 06 - Nombre de plis reçus après l'heure limite : 00 - Date de délibération : 25/11/2025

N°	[Nom du Candidat]	Présentation du bureau	Le nombre d'année d'expérience du candidat dans le domaine	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires	Commentaires	Observations
1.	CGEF SARL	Fournie non conforme	Non conforme	9	8 références citées par le bureau ne sont en lien avec les travaux de Génie civil et/ou de l'ingénierie des infrastructures environnementales et la gestion des déchets solides	Non retenu
2.	CHARSO Prestation Sarl	Fournie Conforme	16 ans	32	32 références citées par le bureau sont en lien avec les travaux de Génie civil et/ou de l'ingénierie des infrastructures environnementales et la gestion des déchets solides	Retenu pour la suite de la procédure
3.	VECTORIUM GROUP	Fournie Conforme	0 an	0	-Toutes les références techniques similaires citées ont été réalisées par d'autres bureau d'étude (ALPHA SERVICES TECHNIQUES, CHO'PAIN SARL et HAJJAR SA -Aucun contrat de prestation de service dans l'ingénierie de travaux des infrastructures environnemental et de génie civil au nom de VECTORIUM GROUP	Non retenu
4.	TEFA OMEGA SERVICE	Fournie Conforme	7 ans	3	2 références citées par le bureau sont en lien avec les travaux de Génie civil et/ou de l'ingénierie des infrastructures environnementales et la gestion des déchets solides.	Retenu pour la suite de la procédure
5.	CONSULT SERVICE	Fournie Conforme	10 ans	5	4 références citées par le bureau sont en lien avec les travaux de Génie civil et/ou de l'ingénierie des infrastructures environnementales et la gestion des déchets solides	Retenu pour la suite de la procédure
6.	CCMG-SARL & ID-SARL	Fournie Conforme	25 ans	36	34 références citées par le bureau sont en lien avec les travaux de Génie civil et/ou de l'ingénierie des infrastructures environnementales et la gestion des déchets solides	Retenu pour la suite de la procédure

Demande de Prix N°2025-014/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 28 octobre 2025 pour les travaux de décapage et délimitation sommaire d'un nouveau cimetière au profit de la commune de Fada N'Gourma. Financement : Budget communal (Fonds propres), gestion 2025. Référence de la Publication de l'avis : 4272 du Lundi 17 novembre 2025 ; Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N° 2025_105/ REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP du 19 novembre 2025 Date de dépouillement : d'ouverture de plis : Lundi 24 novembre 2025. Date de délibération : Mardi 25 novembre 2025 Nombre de plis reçus : Trois (3). Nombre d'offres reçues : Trois (3)
--

Montant prévisionnel (E) : 20 000 000 FCFA TTC

P = 18 705 372 FCFA TTC

M= 0,6E+0,4P =19 482 149 FCFA TTC

Les offres en TTC inférieures à 0,85 M =16 559 826 FCFA sont déclarées anormalement basses ;

Les offres en TTC supérieures à 1,15 M = 22 404 471 FCFA sont déclarées anormalement élevées ;

Seuil de tolérance en TTC (5%) = 15 731 835 FCFA

Soumissionnaires	Montants en F CFA Lu		Montants en F CFA Corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	Corrigé HTVA	TTC		
ETABLISSEMENT WENDKUUNI		18 936 109		18 936 109	2 ^e	Conforme
BUREAU D'ETUDES EN AMENAGEMENT URBAINS ET RURAUX.	-	15 848 500	15 848 500		-	Non Conforme <ul style="list-style-type: none"> Agrément technique dans le domaine des travaux et bâtiment (B1 minimum) non fournie Le personnel tel que, le menuisier coffreur, les maçons ne sont pas fournis Les cartes grises des véhicules (Bulldozer, camion benne) non fournie

ETABLISSEMENT IDANI & FILS	15 656 470	18 474 635	15 656 470	18 474 635	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	ETABLISSEMENT IDANI & FILS pour un montant de quinze millions six cent cinquante-six mille quatre cent soixante-dix (15 656 470) FCFA HTVA et d'un montant de dix-huit millions quatre cent soixante-quatorze mille six cent trente-cinq (18 474 635) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

Demande de prix n° 2025-04/REST/PGRM/CDBO/M/SG/PRCP du 03 novembre 2025 pour les travaux de connexion d'eau potable et de réhabilitation de bâtiments administratifs au profit de la Mairie de Diabo. Financement : budget communal, Gestion 2025.

Publication de l'avis : Revue des marchés publics 4268 du mardi 11 novembre 2025. Date de dépouillement : Vendredi 21 novembre 2025.

Nombre de soumissionnaires : Lot 1 : 01 ; Lot 2 : 01.

Convocation CCAM : N° 2025-07/REST/PGRM/CDBO/M/SG/PRCP du 14 novembre 2025

N°	SOUMISSIONNAIRES	Montant HTVA/TTC			OBSERVATIONS
		Lu	Corrigé	Délai d'ex.	
LOT 1 : Travaux de connexion d'eau potable dans la ville de Diabo					
1	GROUPE SOTEB SARL	10 495 000 HTVA	10 495 000	30 jours	Conforme
LOT 2 : Travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs de la Mairie de Diabo					
1	ENTREPRISE TINGBANI SERVICE (E.T.S)	15 609 606 HTVA	15 609 606	30 jours	Conforme
Attributaires		Lot 1 : GROUPE SOTEB SARL pour un montant de dix millions quatre cent quatre vingt quinze mille (10 495 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 30 jours pour les travaux de connexion d'eau potable dans la ville de Diabo. Lot 2 : ENTREPRISE TINGBANI SERVICE (E.T.S) pour un montant de quinze millions six cent neuf mille six cent six (15 609 606) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 30 jours pour les travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs de la Mairie de Diabo.			

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

SYNTHÈSE DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2025-001/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA PRESTATION DU SERVICE GARDIENNAGE AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ. Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2026

Publication de l'avis : Quotidien N°4262 du lundi 03 novembre 2025

Date d'ouverture : 12 novembre 2025 - Date de délibération : 19 novembre 2025. Nombre de plis reçus : 16

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Unique	55 000 000	48 439 397	52 375 759	44 519 395	60 232 123
	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	
		Lus	Corrigés		
	GPS SERVICES	Min ;22 447 500 HTVA Min: 26 488 050 TTC Max: 41 792 500 HT Max: 49 315 150 TTC	Min; 26 488 050 TTC Max: 49 315 150 TTC	Conforme pour l'essentiel	
	SOSEREF	Min: 27 740 181 TTC Max: 51 517 922 TTC	Min: 27 740 181 TTC Max: 51 517 922 TTC	Conforme pour l'essentiel	
Lot UNIQUE	G Y	Min: 21 816 000 HT Max: 40 572 000 HT	Min: 783 012 600 TTC Max: 1 456 196 700 TTC	Non conforme : - montant hors enveloppe. - Erreur de calcul : Item 1 : $1^* 365*60 000=21 900 000$ au lieu de 60 000 $2*365*60 000 =43 800 000$ au lieu de 120 000 Item 2 : $14^* 365* 51000 =260 610 000$ au lieu de 714 000 $27^* 365* 51000 =502 605 000$ au lieu de 1 377 000 Item 3 : $14^* 365* 51000 =260 610 000$ au lieu de 714 000 $24^* 365* 51000 =446 760 000$ au lieu de 1 224 000 Item 4 : $3^* 365* 55000 =60 225 000$ au lieu de 165 000 $6^* 365* 55000 =120 450 000$ au lieu de 330 000 Item 5 : $3^* 365* 55000 =60 225 000$ au lieu de 165 000 $6^* 365* 55000 =120 450 000$ au lieu de 330 000.	Néant
	ACOSPRO	Min: 3 185 659,16 HTVA Max: 30 227 910 HTVA	NEANT	Non conforme : - visite de site non effectuée ; - Arme à feu en nombre insuffisant : 05 proposées en lieu et place de 06 demandées dans le dossier ; - Absence de tenue de travail ; - Absence de registre ; - Absence de règle de 20 cm ; - Absence de stylo à bille	Néant
	ADE SECURITE	Min: 15 877 500 HTVA Max: 37 777 500 HTVA	NEANT	Non conforme : -les tenues de travail en nombre insuffisantes :30 fournies en lieu et place de 130 demandées dans le dossier ; -Absence d'arme à feu (6 demandées) ; - Moyen de communication (talkie -walkie) en nombre insuffisant :15 proposés en lieu et place de 23 demandés. -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-023/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 12/11/2025.	Néant
	OMNI SERVICES LTD	Min: 1 575 105 HTVA Max: 35 589 873 HTVA	NEANT	Non conforme :	Néant

			-Arme à feu en nombre insuffisant : 05 proposées en lieu et place de 06 demandées dans le dossier. -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-023/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 12/11/2025.	
MAXIMUM PROTECTION	Min: 2 267 370 TTC Max: 51 231 765 TTC	Min: 27 586 335 TTC Max: 51 231 765 TTC	Non conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-023/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 12/11/2025.	Néant
CERCLE DE SECURITE	Min: 24 847 944 TTC Max: 46 168 456 TTC	Min: 24 847 944 TTC Max: 46 168 456 TTC	Conforme pour l'essentiel : Absence des pièces administratives (ASF, ANE, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-023/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 12/11/2025.	Néant
BPS SARL	Min: 21 691 950 HTVA Max: 40 285 050 HTVA	Min: 25 596 501 TTC Max: 47 536 359 TTC	Conforme pour l'essentiel : Correction due à la prise en compte de la TVA dans l'évaluations des offres.	2 ^{ème}
BPS PROTECTION SARL	Min: 25 686 948 TTC Max: 47 704 332 TTC	Min: 25 686 948 TTC Max: 47 704 332 TTC	Conforme pour l'essentiel	3 ^{ème}
SO.GA.PRES	Min: 26 063 811 TTC Max: 48 404 220 TTC	Min: 26 063 811 TTC Max: 48 404 220 TTC	Conforme pour l'essentiel	4 ^{ème}
YIDOU SERVICE	Min: 2 267 370 TTC Max: 50 529 960 TTC	Min: 827 590 050 TTC Max: 1 536 952 950 TTC	Non conforme : montant hors enveloppe Erreur de calcul : Item 1 : $1^* 365*54\ 900=20\ 038\ 500$ au lieu de 54 000 $2*365*54\ 900 =40\ 077\ 000$ au lieu de 1 317 600 Item 2 : $14^* 365* 54\ 900 =280\ 539\ 000$ au lieu de 768 600 $27^* 365* 54\ 900 =541\ 039\ 500$ au lieu de 768 600 Item 3 : $14^* 365* 54\ 900 =280\ 539\ 000$ au lieu de 714 000 $24^* 365* 54\ 900 =480\ 924\ 000$ au lieu de 15 811 200 Item 4 : $3^* 365* 54\ 900 =60\ 115\ 900$ au lieu de 164 700 $6^* 365* 54\ 900 =120\ 231\ 000$ au lieu de 3 952 800 Item 5 : $3^* 365* 54\ 900 =60\ 115\ 500$ au lieu de 164 700 $6^* 365* 54\ 900 =120\ 231\ 000$ au lieu de 3 952 800.	Néant
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICE	Min: 2 437 880 TTC Max: 54 331 920 TTC	Min: 889 826 200 TTC Max: 1 652 595 900 TTC	Non conforme : -Montant hors enveloppe. -Erreur de calcul : Item 1 : $1^* 365*60\ 000=21\ 900\ 000$ au lieu de 60 000 $2*365*60\ 000 =43\ 800\ 000$ au lieu de 1 440 000 Item 2 : $14^* 365* 59\ 000 =301\ 490\ 000$ au lieu de 826 000 $27^* 365* 59\ 000 =581\ 445\ 000$ au lieu de 19 116 000 Item 3 : $14^* 365* 59\ 000 =301\ 490\ 000$ au lieu de 826 000 $24^* 365* 59\ 000 =516\ 840\ 000$ au lieu de 16 992 000 Item 4 : $3^* 365* 59\ 000 =64\ 605\ 000$ au lieu de 177 000 $6^* 365* 59\ 000 =129\ 210\ 000$ au lieu de 4 248 000 Item 5 : $3^* 365* 59\ 000 =64\ 605\ 000$ au lieu de 177 000 $6^* 365* 59\ 000 =129\ 210\ 000$ au lieu de 4 248 000.	Néant
OMNIGUARD INTERNATIONAL	Min: 25 550 000 HTVA Max: 47 450 000 HTVA	Min: 30 149 000 TTC Max: 55 991 000 TTC	Non conforme : -Montant hors enveloppe. -Correction due à la prise en compte de la TVA dans l'évaluations des offres.	Néant
RING- SECURITY SARL	Min: 3 258 450 HT Max: 39 644 475 HT	NEANT	Non conforme : -Absence des quantités maximums demandées dans le dossier d'appel à concurrence ; -Absence de liste des services et calendrier de réalisation ; -Non-respect du canevas et de l'unité de bordereau des prix unitaires ; -Bordereau des prix et calendrier de réalisations des services courants fourni en lieu et place des bordereaux des prix pour les fournitures (Marché à commande).	Néant
GROUPE WEND-KUNI SECURITE	Min: 24 549 900 TTC Max: 45 675 735 TTC	Min: 24 530 519 TTC Max: 45 636 972 TTC	Conforme pour l'essentiel : correction due à la différence entre le montant en chiffre et le montant en lettres à l'item 1 du bordereau des prix unitaires.	1 ^{er}
Attributaires	LOT UNIQUE : Prestation du service de gardiennage au profit du CHR de Ziniaré, au soumissionnaire GROUPE WEND-KUNI SECURITE pour un montant minimum en francs CFA TTC de vingt-quatre millions cinq cent trente mille cinq cent dix-neuf (24 530 519) et un montant maximum en francs CFA TTC de quarante-cinq millions six cent trente-six-mille neuf cent soixante-douze (45 636 972) . Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUÉES

Fournitures et Services courants

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST

Acquisition de matériel informatique

Avis de demande de prix

N° 2025-005/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/SSP/ 21 novembre 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du budget global de la subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Projet Fonds Mondial Sida Secteur public du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST).

1. Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique au profit du PR, des BS et des SSB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, titulaire d'un agrément technique du domaine 1 catégorie A, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les acquisitions sont en lot unique et indivisible : l'acquisition de matériel informatique au profit du PR, des BS et des SSB. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial Sida Secteur public, bureau N°10 sis au Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (SP/CNLS-IST), situé à l'angle de l'avenue du Burkina et de l'avenue KUMDA-YÔORE, téléphone 25 30 66 33.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Cellule du Projet Fonds Mondial Sida Secteur public, avant le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget estimatif : 29 565 290 F CFA HTVA

**Le Coordonnateur de l'Unité Centrale de Planification et de Suivi –
Evaluation du SP/CNLS-IST, Président de la CAM**

Paul BAMBARA
Chevalier de l'Ordre de Mérite
Agrafe Santé

Fournitures et Services courants

PRIMATURE

Entretien et nettoyage de bâtiments au profit de la Primature et de ses structures de mission (SIG, SE-FVC)

Avis de demande de prix
N° 2025-003/PRIM/SG/DMP du 28/11/2025
Financement : Budget de l'Etat exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la Primature.

1. La Primature dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'entretien et nettoyage de bâtiments au profit de la Primature et de ses structures de mission (SIG, SE-FVC)** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension **et en règle vis-à-vis de l'administration**.

La prestation se décompose en deux (02) lots :

- lot 1 : **entretien et nettoyage de bâtiments au profit de la Primature** ;
- lot 2 : **entretien et nettoyage de bâtiments au profit du SIG et du SE-FVC**.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un (01) ou pour l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trois cent soixante (360) jours** dont **quatre-vingt-dix (90) jours** pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics de la Primature.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics de la Primature sise au 2^e étage du bâtiment R+3 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2** auprès de la régie de la Direction Générale des Marchés Publics et des Engagements Financiers. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies** pour chacun des lots, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de **soumission** d'un montant de **un million trois cents mille (1 300 000) FCFA** pour le **lot 1** et d'**un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** pour le **lot 2** devront parvenir ou être remises *au secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Primature au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU*.

7. **L'ouverture des plis** sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : L'enveloppe prévisionnelle est de : 54 275 000 F CFA TTC réparti en deux (2) lots.

Lot 1 : 45 660 000 F CFA TTC.

Lot 2 : 8 615 000 F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

Joanny OUATTARA

Fournitures et Services courants

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE L'ARCEP

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2025-012/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement : *FONDS PROPRES ARCEP*

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été réviser par le Conseil de Régulation en sa séance du 25 septembre 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans la cadre de l'exécution de son budget 2025, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des outils de communication à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

L'acquisition, l'installation et la mise en service de matériel informatique au profit de l'ARCEP est composé de deux (02) lots à savoir :

- **Lot n°1** : Acquisition et mise en service d'ordinateurs, imprimantes et périphériques avec un montant prévisionnel de **cent vingt millions (120 000 000) FCFA TTC**, et un délai de livraison qui ne devrait pas excéder **soixante-quinze (75) jours calendaires** ;
- **Lot n°2** : Acquisition et mise en service d'équipements réseaux et contrôleurs wifi avec un montant prévisionnel de **cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA TTC**, et un délai de livraison qui ne devrait pas excéder **soixante-quinze (75) jours calendaires**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **mardi 30 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot n°1 et de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot n°2**, à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60. La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **mardi 30 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois millions six cent mille (3 600 000) FCFA pour le lot n°1 et d'un million six cent cinquante mille (1 650 000) FCFA pour le lot n°2**, ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 30 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Fournitures et Services courants

INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

Entretien et nettoyage des locaux de l'INSP

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES

N° 2026_01/MS/SG/INSP/DG/DMP

Financement : budget de l'INSP, exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de l'Institut National de Santé Publique (INSP).

L'INSP lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **l'entretien et le nettoyage des locaux de l'Institut National de Santé Publique (INSP)**. Les prestations seront financées par le budget de l'INSP GESTION 2026 et se décomposent en cinq (05) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre National de Recherche et de Formation sur le Paludisme (CNRFP) ;

Lot 2 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre de Recherche en Santé de Nouna (CRSN) ;

Lot 3 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre des Opérations de Réponses aux Urgences Sanitaires (CORUS)

Lot 4 : Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Générale de l'Institut National de Santé Publique ;

Lot 5 : Entretien et nettoyage des locaux de l'Observatoire National de la Santé de la Population (ONSP) et du Laboratoire Central de Référence (LCR).

L'enveloppe financière prévue par lot est la suivante :

Lot 1 : Onze millions (11.000.000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Cinq millions (5.000.000) francs CFA TTC ;

Lot 3 : Cinq millions (5.000.000) francs CFA TTC ;

Lot 4 : Cinq millions (5.000.000) francs CFA TTC ;

Lot 5 : Six millions (6.000.000) francs CFA TTC.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. La validité du marché est l'année budgétaire 2026 et

le délai d'exécution de chaque commande est de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics situé au 1er étage de la Direction Générale de l'INSP, sise Rue Georges OUEDRAOGO dit le GANDAOGO National à la ZAD tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics situé au 1er étage de la Direction Générale de l'INSP, sise Rue Georges OUEDRAOGO dit le GANDAOGO National à la ZAD et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000)** francs à l'Agence Comptable de l'INSP.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA pour le **lot1**, cent mille (100.000) F CFA pour chacun des **lot 2;3;4 et** cent cinquante (150 000) F CFA pour le **lot5**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau N°15 du Directeur des Marchés Publics sis au 1er étage de la Direction Générale de l'INSP, avant le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics /Président de la
Commission d'Attribution des Marchés de l'INSP**

OUEDRAOGO Ali
Administrateur des Services de santé

Fournitures et Services courants

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fourniture et pose de dispositifs de traitement spécifiques des eaux de forages à l'arrêt dans la ville de Ouagadougou et de correction du pH des eaux de la station PAS de Ouahigouya

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°042/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Financement : Budget ONEA, gestion 2025

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 révisé de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

2. L'ONEA dont l'identification complète est précisée aux *Données Particulières de la Demande de Prix* lance une demande de prix pour la **fourniture et pose de dispositifs de traitement spécifiques des eaux de forages à l'arrêt dans la ville de Ouagadougou et de correction du pH des eaux de la station PAS de Ouahigouya au profit de l'ONEA** tels que décrits dans les *Données particulières de la Demande de Prix*.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Les fournitures sont constituées en **lot unique : fourniture et pose de dispositifs de traitement spécifiques des eaux de forages à l'arrêt dans la ville de Ouagadougou et de correction du pH des eaux de la station PAS de Ouahigouya** et les candidats ont obligation de soumissionner pour l'ensemble des articles du lot.

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **six (06) mois**.

6. Les candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction des Marchés sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, secteur 12 (Quartier Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn.

7. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de Demande de Prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

8. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies plus la version numérique, conformément aux données particulières de la Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un million cinq cent (1 500 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. :

- Le montant prévisionnel est de cinquante-quatre millions huit cent mille (54 800 000) Francs CFA TTC.
- Conformément aux dispositions des articles N°115 alinéa 4 du décret N°2024-1748/ PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.
- Conformément aux dispositions des articles N°116 du décret N°2024-1748/PRES/ PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.

*Le Directeur des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,*

Souleymane SANNE

Fournitures et Services courants

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fourniture et installation de batteries et d'armoires de compensation automatique au profit de l'ONEA.

Avis de Demande de Prix
N°027/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Financement : Budget ONEA, gestion 2025.

- Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

L'ONEA dont l'identification complète est précisée aux *Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX)* lance une Demande de Prix pour la fourniture et installation de batteries, d'armoires de compensation automatique, de commande et de système de contrôle au profit de l'ONEA, tels que décrits dans les *Données particulières de la Demande de Prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en **deux (02) lots** et les candidats devront soumissionner à l'ensemble des articles du lot.

Les fournitures se décomposent en **deux (02) lots** constitués comme suit :

LOT 1 : Fourniture et installation d'armoires de compensation automatique et armoires de commande ;

LOT 2 : Fourniture d'accessoires de raccordement, de câblage et de système contrôle.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot et soumissionner pour l'ensemble des articles de chaque lot.

- Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder **cent quatre-vingt (180) jours**.
- Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, deuxième étage, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
- Tout Candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA pour les lots 1 et 2**.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies plus la version numérique, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des **garanties de soumission de deux millions sept cent mille (2 700 000) FCFA pour le lot 1 et un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 / 71 30 92 55 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels par lot sont de :

- **Lot 1 : quatre-vingt-dix millions cinq-cent-mille (90 500 000) FCFA TTC,**
 - **Lot 2 : cinquante-neuf millions (59 000 000) FCFA TTC.**
- Conformément aux dispositions de l'article 115 alinéa 4 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires dont les offres financières sont dans la limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse seront invités à une confirmation de leurs prix. Le taux de la garantie de bonne exécution en cas d'attribution dans ce cas de figure sera de 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.
 - Conformément aux dispositions de l'article 116 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF, les soumissionnaires qui présenteront des offres déséquilibrées verront le taux de la garantie de bonne exécution passer à 40% du prix de base du marché augmenté ou diminué des avenants le cas échéant en cas d'attribution.

**Le Directeur des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Souleymane SANNE

Fournitures et Services courants

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Acquisition de matériels de lutte contre incendie au profit de la SONABHY à Péni

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2025-014/MICA/SONABHY

Source de financement : Budget SONABHY, exercice 2025.

Cet avis d'appel d'offre ouvert est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de l'Appel d'Offres Ouvert (AOO) lance un Appel d'Offre Ouvert (AOO) ayant pour objet : Acquisition de matériels de lutte contre incendie au profit de la SONABHY à Péni ; tels que décrits dans les Données particulières de l'Appel d'Offres.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées de pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisitions se composent d'un lot unique : **acquisition de matériels de lutte contre incendie au profit de la SONABHY à Péni.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de l'appel d'offre au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111** et moyennant paiement d'un montant **non remboursable** de cent cinquante mille (150 000) FCFA à la caisse de la SONABHY.

6. Les offres présentées en un **(01) original** et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA devront parvenir au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le mardi 16 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidates resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

- Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser entre 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

- En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution rehausser sera entre 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics

Budget prévisionnel est de : deux cent soixante-deux millions cinq cent cinquante-huit mille (262 558 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socrates Yannick BASSOLE

Fournitures et Services courants

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Acquisition et installation de deux stabilisateurs de tension pour le transformateur du dépôt gaz, du dépôt hydrocarbures au profit de la SONABHY à Bingo

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2025-015/MICA/SONABHY

Source de financement : Budget SONABHY, exercice 2025

Cet avis d'appel d'offre ouvert est en prévision de l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY).

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de l'Appel d'Offres Ouvert (AOO) lance un Appel d'Offre Ouvert (AOO) ayant pour objet : Acquisition et installation de deux stabilisateurs de tension pour le transformateur du dépôt gaz, du dépôt hydrocarbures au profit de la SONABHY à Bingo ; tels que décrits dans les Données particulières de l'Appel d'Offres.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de *l'agrément technique C3 au moins* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions se décomposent en **un (01) lot : acquisition et installation de deux stabilisateurs de tension pour le transformateur du dépôt gaz, du dépôt hydrocarbures au profit de la SONABHY à Bingo** ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de l'appel d'offre au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30 mn, ancien bâtiment, porte A111** et moyennant paiement d'un montant **non remboursable** de cent cinquante mille (150 000) FCFA, à la caisse de la SONABHY.

5. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

-lot unique : quatre millions (4 000 000) FCFA ; devront parvenir au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le mardi 16 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

Budgets prévisionnels : deux cent millions (200 000 000) FCFA TTC avec délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) porte à la connaissance des éventuels candidats de la demande de prix à **commandes N° 2025-006/ENAM/DG/PRM du 26/11/2025** pour la prestation de gardiennage et sécurité des locaux de l'ENAM dont l'avis a paru dans le **Quotidien N°4281 du Vendredi 28 Novembre 2025**, que les visites de sites sont prévues pour se tenir le **Mardi 02 au Mercredi 03 Décembre 2025 de 9h00 à 15h00** sur tous les sites. Pour de plus amples informations bien vouloir contacter les personnes suivantes :

- Lot 1 : BAKY Modeste au 70 24 50 00 ;
- Lot 2 : OUEDRAOGO Ousmane au 70 74 75 64 ;
- Lot 3 : BOUNDAONE Silamédina au 56 78 90 13.

La Personne Responsable des Marchés

Bakiébié YAMEOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Travaux

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Travaux d'extension de l'éclairage de la bretelle d'accès au dépôt de la SONABHY Bingo

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 2025-0012/MICA SONABHY
Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés de la SONABHY exercice 2025.
2. La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'extension de l'éclairage de la bretelle d'accès au dépôt de la SONABHY Bingo.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les personnes physique et morales agréée de la catégorie **R3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement¹ d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA à la caisse de la SONABHY, porte A016 pour le lot unique. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offre sera remis main à main. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au plus tard le **mardi 30 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Documentation exigée :
-fournir l'agrément technique, catégorie **R3**,
- Avoir une ligne de crédit à hauteur de : deux cent cinquante-cinq millions (255 000 000) F CFA,
- un chiffre d'affaires annuel moyen minimum d'un milliard (1 000 000 000) F CFA au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024),
- deux (02) marchés au cours des cinq (05) dernières années avec une valeur minimum de quatre cent millions (400 000 000) par marché similaire qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de seize millions (16 000 000) pour le lot unique.¹
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
11. En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution rehausser sera à 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 30 décembre 2025 à 09 heures 15 minutes** à l'adresse suivante : Direction Générale sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.

Budget prévisionnel : huit cent cinquante millions (850 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

Travaux

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES

Travaux d'aménagement du local fourniture et pose de deux transformateurs de 1000 KVA au dépôt de bingo au profit de la SONABHY

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré

N° 2025-013/MICA SONABHY

Financement : Budget SONABHY, exercice 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés de la SONABHY exercice 2025.
2. La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement du local, fourniture et pose de deux transformateurs de 1000 KVA au dépôt de bingo au profit de la SONABHY.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les personnes physique et morales agréée de la catégorie **B3** délivré par le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat et couvrant la zone d'intervention des travaux pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement² d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA à la caisse de la SONABHY, porte A016 pour le lot unique. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offre sera remis main à main. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat DMP/siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au plus tard le **mardi 16 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Documentation exigée :
 - fournir l'agrément technique, catégorie **B3**,
 - ligne de crédit à hauteur de : soixantequinze millions (75 000 000) de F CFA,
 - un chiffre d'affaires annuel moyen global de trois cent-vingt millions (320 000 000) de F CFA au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024)
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq millions (5 000 000) de F CFA pour le lot unique i
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 16 décembre 2025 à 09 heures 15 minutes** à l'adresse suivante : Direction Générale sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
11. Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
12. En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution rehausser sera à 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES /PM/MEFP du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics

Budget prévisionnel : deux cent cinquante millions (250 000 000) de Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

Prestations intellectuelles

FONDS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Constitution d'une liste de prestataires pour les demandes de cotation au profit du fonds d'assistance judiciaire

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-02MJDHRI/FAJ/DG/ PRM du 10 Novembre 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) exercice 2026, le Fonds d'Assistance Judiciaire (FAJ) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotation conformément aux dispositions de l'article 76 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires que le FAJ pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.

3. Peuvent soumissionner, des personnes morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines suivants :

- entretien et réparation de moyen roulant (autorisation exigée) ;
- gardiennage des locaux (autorisation exigée).

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires pour les demandes de cotation au profit du FAJ ; « domaine à préciser ». Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- l'identité de la personne pouvant engager l'entreprise et sa fonction ;
- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- une autorisation d'exercer dans le domaine ;
- un contact téléphonique permanent.

5- Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès du FAJ sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, sis à Avenue Raoul Follereau, secteur 22 / Adresse 01 BP 526 Ouagadougou 01Tél : +226 25 33 02 33 /71 73 23 62/78 06 73 82 Ouagadougou,

7. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste prestataires à consulter pour les demandes de cotation au profit du FAJ » ; « domaine à préciser » à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le lundi 08 décembre 2025 à 16 heures 00 minute**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaines en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

Réserve.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable de la Commande Publique

BAYIRI Estelle

Prestations intellectuelles

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour l'année 2026 de l'**Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication**

Avis à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ISTIC) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

N°	Types de prestation	Critères minima exigés
1	Fournitures et équipements (Fournitures de bureau, consommables informatique...)	- Fournir une offre technique complète ; - Exercer dans le domaine des fournitures
2	Services courants (préciser prestations concernées)	-Fournir une offre technique complète ; - Exercer dans le domaine de prestations de services courants
3	Travaux	- Fournir une offre technique complète ; - Exercer dans le domaine des travaux BTP et aménagement

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

L'ISTIC rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur la Personne Responsable de la commande publique de l'ISTIC indiquant le type de prestation et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 4- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier .

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du type de prestation concerné » dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique de l'ISTIC sis aux 1200 logements au 1^{er} étage

Tél : 25 36 25 58 / 75 86 46 97 au plus tard le **lundi 08 décembre 2025 à 15 heures GMT**.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Soumana SANOU

Prestations intellectuelles

CONSEIL BURKINABÈ DES CHARGEURS

Constitution d'une base de données et une liste des fournisseurs de biens et services pour l'année 2026.

Manifestation d'intérêt

N°2025-001/CBC/DG/PRM/ccks du 26/11/2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés au titre de l'année 2026, le Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données et une liste de fournisseurs de biens et services suivant leurs domaines d'activités à l'effet d'en disposer dans le cadre des procédures de passation qui ne requièrent pas la publication d'un avis d'appel à candidature, notamment la procédure de demande de cotation, de consultation de demande de proposition allégée, d'entente directe et d'appel d'offres restreint.

2. Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Bâtiment, Travaux Public

- 1 Bâtiment, Travaux Public
- 2 Construction de bâtiments
- 3 Travaux d'aménagement de terre
- 4 Travaux routiers
- 5 Réalisation d'infrastructures
- 6 Réhabilitations-rénovation de bâtiments
- 7 Réhabilitation d'infrastructures
- 8 Entretien et réparations de bâtiments
- 9 Plomberie-couverture et installation sanitaire
- 10 Génie climatique-froid et climatisation
- 11 Entretien – réparation d'installation électrique

Commerce

- 1 Commerce de matériel, équipement électrique et électronique
- 2 Commerce de produits pétroliers (carburant et lubrifiants)
- 3 Commerce de produits d'entretien et de nettoyage
- 4 Commerce de matériel et mobilier de bureau
- 5 Commerce de matériel et équipements
- 6 Commerce de matériels et consommables informatiques
- 7 Commerce de fournitures de bureau
- 8 Commerce de véhicule automobile
- 9 Commerce de quincaillerie
- 10 Commerce de fournitures d'atelier, d'usine et de laboratoire
- 11 Commerce de matière d'œuvre pour formation professionnel
- 12 Commerce de pneumatique, cycle et motocycle
- 13 Commerce de matériel et mobilier médical
- 14 Fourniture de billets d'avions
- 15 Fournitures de cartes de recharges prépayées
- 16 Fournitures d'accès internet
- 17 Opérations de téléphonie
- Autres services de télécommunication

Services Courants

- 1 Compagnie et auxiliaire d'assurance
- 2 Maintenance de matériel informatique et équipements de bureau
- 3 Entretien-maintenance d'équipements divers
- 4 Entretien et maintenance de matériels et mobiliers de bureau
- 5 Froid et climatisation
- 6 Garages, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
- 7 Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues
- 8 Hébergements et référencement de sites web
- 9 Autres services connexes à l'informatique
- 10 Services traiteurs (fourniture de pauses café-pause déjeuner)
- 11 Service d'hôtellerie et hébergement de courte durée
- 12 Service de nettoyage et d'assainissement
- 13 Conception, impression et reproduction documents
- 14 Service de sécurité et de gardiennage
- 15 Agence de presse
- 16 Activité de radiodiffusion et de télévision
- 17 Agence de publicité et de communication
- 18 Transports routiers de marchandises
- 19 Location de matériels et biens divers
- 20 Location de salles
- 21 Location de véhicules

Prestations intellectuelles

- 1 Conseil informatique et développement de logiciel
- 2 Études techniques
- 3 Études économiques et sociologiques
- 4 Études informatiques et d'organisation
- 5 Conseils en information, formation et documentation
- 6 Formation et de recrutement
- 7 Conseil et gestion
- 8 Études de marché, sondage et enquête
- 9 Cabinets d'architectes
- 10 Cabinets d'ingénieurs en BTP
- 11 Cabinets de géomètres et de mètreur
- 12 Cabinets de topographes
- 13 Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière
- 14 Cabinets comptables
- 15 Cabinets d'audit et de conseils fiscaux
- 16 Cabinets d'avocats
- 17 Cabinets d'auxiliaires de justices Notaires, Huissiers
- 18 Cabinets de Services juridiques

3. La participation à cette manifestation d'intérêt est ouverte à toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension à la commande publique et en règle vis-à-vis de l'Administration.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données et une liste des fournisseurs de biens et services pour les demandes de cotation du CBC, exercice 2026. »

5. Il est demandé aux candidats de soumettre un dossier comprenant :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- une fiche de présentation du candidat faisant ressortir pour les entreprises notamment la raison sociale de l'entreprise, la copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), l'adresse, numéro de téléphone, email, domiciliation) et les différents domaines d'activités du candidat ;
- une copie des agréments, actes de droits d'exclusivité de distribution détenus, pour les domaines d'activités concernés ;
- une copie de l'original du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- une copie de l'attestation de situation cotisante ;
- les preuves de références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues pour chaque domaine d'activité (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les procès-verbaux de réception, attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) pour les entreprises qui en disposent.

6. Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de services sont invitées à compléter avec les informations et pièces requises.

7. Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés : de 8h00 à 16h30. Les manifestations d'intérêt doivent être déposés au secrétariat de la Direction Générale du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC), Téléphone : 25 30 62 11/12 au plus tard le **05 décembre 2025, à 10 heures 00 minute TU**.

Le Directeur Général

Dr Kassoum TRAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES D'AMENAGEMENTS DE 600 HA DE BAS-FONDS DANS LES REGIONS DE YAADGA ET DU NANDO POUR LE COMPTE DU RESI-2P

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-008/SONATER/DG/SPM
(Recrutement de bureaux d'études)

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés 2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. Le Burkina Faso a reçu un financement du FIDA à titre de prêt pour financer le RESI-2P, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un marché de services de prestations intellectuelles relatifs à la réalisation d'études techniques détaillées d'aménagements de 600 ha de bas-fonds de type PAFR dans les régions de Yaadga et du Nando.
3. Les consultants auront principalement à :
 - réaliser des études de base sur chaque site (socio-économiques, topographique, hydrologique, hydraulique, pédologique, géotechniques) ;
 - proposer un schéma d'aménagement adapté, incluant les ouvrages annexes nécessaires pour chaque site;
 - réaliser des études d'ingénierie sur chaque site (dimensionnement des ouvrages, avant-métrés et plans, devis quantitatifs et estimatifs) ;
 - élaborer les dossiers techniques devant servir à l'élaboration des DAO pour la sélection des entreprises de travaux et les termes de référence pour la sélection des bureaux de contrôle des travaux ;
 - proposer un modèle de gestion durable de chaque aménagement, incluant les ouvrages annexes nécessaires.
4. Les prestations seront réalisées en trois (03) lots distincts et aucun bureau d'études ne pourra être attributaire de plus d'une (01) mission qu'il soit en groupement ou non :
 - **Mission 1 :** Etudes techniques d'aménagements de 200 ha de bas-fonds dans les régions de Yaadga et du Nando ;
 - **Mission 2 :** Etudes techniques d'aménagements de 200 ha de bas-fonds dans la région du Nando ;
 - **Mission 3 :** Etudes techniques d'aménagements de 200 ha de bas-fonds dans la province du Boulkiemdé.
5. Les candidats agréés (**Agrement de catégorie EB minimum**) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions des directives du FIDA en matière de passation des marchés et du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - **Critère de base** : les expériences similaires du prestataire (**marchés conclus avec l'Etat et ses démembrements**) au cours des cinq (05) dernières années (**2019 à 2024**) en réalisation d'études techniques ou d'études d'avant-projets détaillés (APD) d'aménagements de bas-fonds de type PAFR d'au moins 100 ha de bas-fonds (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;
 - **Critère subsidiaire** (*à utiliser pour départager en cas d'égalité*) : les expériences générales du prestataire (**marchés conclus avec l'Etat et ses démembrements**) au cours des cinq (05) dernières années (**2019 à 2024**) en réalisation d'études techniques ou d'études d'avant-projets détaillés (APD) d'aménagements de bas-fonds de type PAFR d'une superficie supérieur ou égale à 25 ha et inférieur à 100 ha de bas-fonds (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).
- NB : La présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom et les contacts du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le montant du marché. Aussi, la Commission d'attribution des marchés de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER), maître d'ouvrage délégué, peut à tout moment demander aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces demandées aux fins de vérification.
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas cinquante (50) pages. Par conséquent, ils ne devront joindre au dossier que les références qui ont un lien avec la mission de réalisation d'études techniques ou d'études APD d'aménagements de bas-fonds de type PAFR. Par ailleurs, les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Pour chaque mission, une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par la SONATER ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **sélection fondée sur la qualité technique et le Cout (SFQC)**.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de la SONATER, rez de chaussée, couloir droit, deuxième porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08, aux heures suivantes : de 07 heures 30 mn à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 1^{er} étage, couloir gauche, première porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08 au plus tard le **mardi 16 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

Le Directeur Général
Président de la CAM

Issaka COMPAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Prestation de service de gardiennage au profit du CHR-DDG (marché à commandes)

Avis de demande de prix

N°2026-02/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 20 novembre 2026

Financement : Budget du CHR-DDG, Gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés publics, gestion 2026 du CHR de Dédougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou dispose de fonds sur son budget 2026, et compte utiliser une partie de ces fonds pour financer les paiements du marché relatif à la prestation de service de gardiennage au profit du CHR de Dédougou.

La passation du présent marché sera conduite conformément aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : prestation de service de gardiennage au profit du CHR-DDG.

Le budget prévisionnel est de trente-huit millions (38 000 000) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder deux (02) mois pour chaque commande. Et le délai de validité est l'année budgétaire 2026

Les exigences en matière de qualifications sont: Voir le DPAO pour Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable de la commande publique dans l'enceinte du Centre Hospitalier Régional de Dédougou.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique du Centre Hospitalier Régional de Dédougou aux contacts téléphoniques suivants : (+226) 51 32 70 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à la Personne responsable de la commande publique au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Prestations de brancardage et de manutention au profit du CHR-DDG

Avis de demande de prix

N°2026-01/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 20 novembre 2025

Financement : Budget du CHR-DDG, Gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de passation des marchés publics, gestion 2026 du CHR de Déougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Déougou dispose de fonds sur son budget 2025, et compte utiliser une partie de ces fonds pour financer les paiements du marché relatif à aux prestations de brancardage et de manutention au profit du CHR de Déougou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Le montant prévisionnel est de **vingt-neuf millions (29 000 000) francs CFA TTC**.

La passation du présent marché sera conduite conformément aux dispositions du décret n°2017-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026 et deux (02) mois pour chaque commande.

Les exigences en matière de qualifications sont: Voir les données particulières de la demande de prix pour les informations détaillées.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés dans l'enceinte du Centre Hospitalier Régional de Déougou, ou appeler aux contacts téléphoniques suivants : (+226) 51 32 70 84.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable de la commande publique, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) FCFA TTC**, devront parvenir ou être remises à la Personne responsable des marchés au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Fourniture de repas aux malades hospitalisés, au personnel de garde et de permanence du CHR de Déougou

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré

N° 2026-01/MS/SG/CHR-DDG/DG/ PRCP du 20 novembre 2025

Financement : BUDGET DU CHR-DDG, GESTION 2026

1. Cet avis d'appel d'offres ouvert fait suite au Plan de passation des marchés publics, gestion 2026 du CHR de Déougou.
2. Le Centre Hospitalier Régional de Déougou dispose de fonds sur son budget 2026, et compte utiliser une partie de ces fonds pour financer les paiements du marché relatif à la fourniture de repas aux malades hospitalisés, au personnel de garde et de permanence (lot unique).

Le montant prévisionnel du marché est de deux cents millions (200 000 000) FCFA TTC.

3. La passation du présent marché sera conduite conformément aux dispositions du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physique ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder deux (02) mois pour chaque commande et le délai de validité est l'année budgétaire 2026.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le DAC dans le bureau de la personne responsable de la commande publiques CHR de Déougou ou appeler aux contacts téléphoniques suivants : (+226) 51 32 70 84, tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h.
8. Tout candidat éligible intéressé doit retirer un jeu complet du DAC à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : l'agence comptable du CHR de Déougou. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis main à main.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Déougou au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq millions (5 000 000) FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion du CHR de Déougou.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Entretien et nettoyage des locaux, de la cour et les alentours du CHR-DDG

Avis de demande de prix

N°2026 -03/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 20 novembre 2025

Financement : *Budget du CHR-DDG, Gestion 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional de Déougou (CHR-DDG).

1. Centre Hospitalier Régional de Déougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : l'entretien, le nettoyage et l'embellissement du CHR-DDG et alentour. tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- **Lot 1 : entretien et nettoyage des locaux du CHR de Déougou.** Le montant prévisionnel de quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) FCFA TTC ;
- **Lot 2 : entretien et nettoyage de la cour et les alentours du CHR de Déougou.** Le montant prévisionnel est de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA TTC.
- **Lot3 : évacuation extrahospitalière des déchets** ; montant prévisionnel : quatre millions (4 000 000) FCFA TTC

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60 jours par commande et le délai de validité est l'année budgétaire.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable de la commande publique dans l'enceinte du bâtiment administratif ou appeler au 51 32 70 84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de commande publique du Centre Hospitalier Régional de Déougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1&2 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3**, auprès du caissier principal.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le **lot 1**, deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot 2 et cent mille (100 000) devront parvenir ou être remises à la la Personne responsable de la commande publique avant **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

ACQUÉRIR LES MATIÈRES D'OEUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EFTP ET AU TITRE DES ÉVALUATIONS PRATIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Avis de demande de prix

N° 2025-0042/MATM/RBMH/GDDG/SG/ CRAM du 19/11/2025

Financement : budget de l'Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Direction Régionale de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique de la Boucle du Mouhoun.

1. La Direction Régionale de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique de la Boucle du Mouhoun lance une demande de prix ayant pour objet, **ACQUÉRIR LES MATIÈRES D'OEUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EFTP ET AU TITRE DES ÉVALUATIONS PRATIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LA BOUCLE DU MOUHOUN (DRESFPT-BMH)** telle que décrite dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :

Lot 1 : Acquérir les matières d'œuvre pour le développement de l'EFTP (agro-alimentaire) profit de la DRESFPT de la Boucle du Mouhoun)(Lot 1)

Lot 2 : Acquisition complémentaire de matières d'œuvre pour les évaluations pratiques au profit de la DRESFPT de la Boucle du Mouhoun(filières agro-alimentaire)(lot2).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront obligatoirement présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder **quatorze (14) jours** pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du *Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT de la Boucle du Mouhoun*, contact : 62668267/ 65891221.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du *Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT de la Boucle du Mouhoun*, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour les lots 1 et 2 auprès de la Trésorerie Régionale de la Boucle du Mouhoun. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Gestionnaire des crédits de la DRESFPT-BMH ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, sont accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **quatre cent cinquante-deux milles (452 000) francs CFA** pour le lot 1 et **deux cent quarante milles (240 000) francs CFA** pour le lot 2;

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT de la Boucle du Mouhoun*, Avenue :

Ville : Dédougou Numéro de téléphone : **(226) 62668267**

au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Les montants prévisionnels sont de :

Lot 1 : **quinze millions soixante-quatorze mille neuf cent six (15 074 906) de francs CFA TTC;**

Lot 2 : **huit millions (8 000 000) de francs CFA TTC.**

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion du Gouvernorat de la Boucle du Mouhoun**, Avenue : Néant Ville : Dédougou

*La Secrétaire Générale de la Région,
Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés Publics*

Adjara KIENTEGA/OUEDRAOGO
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Travaux

REGION DU NAKAMBE

TRAVAUX de réalisation de deux périmètres maraîchers et de deux pépinières dans la commune de Gounghin

Avis de demande de prix

N°2025 - 002/RCES/PKRT/CGGH du 21 novembre 2025

Financement : PGPC/REDD+

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du PDIC/REDD+ de la commune de Gounghin.

1. La commune de Gounghin lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans le domaine des barrages et aménagements hydro-agricoles pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en quatre lots:

Lot1 : Réalisation d'un forage positif de 5 mètre cube /h minimum à exhaure solaire +château de 10000L +clôture grillagée de 520 ml + aménagement du site de 1,5 ha en système californien+bassin+pose de tuyauterie vannes de raccordement aux bassins+ acquisition et dotation d'intrants (semences, produits phytosanitaires) pour le périmètre maraîcher de Sawatin ;

Lot2 : Réalisation d'un périmètre maraîcher (forage de 5 mètres cube /h minimum à exhaure solaire +château de 10000L +clôture grillagée de 420 ml + aménagement du site de 1 ha en système californien+bassin+pose de tuyauterie vannes de raccordement aux bassins+ acquisition et dotation d'intrants (semences, produits phytosanitaires) à Wénibankin;

Lot3 Réalisation d'un forage positif +Construction d'un magasin de 10 tôles pour le stockage du matériel+ clôture grillagée de 300 ml+ réalisation d'un bassin+ hangard de 20 tôles+ fosse fumière+ acquisition de petit matériel (bâche, tamis, sachets plastique, pioches, pelles, seaux, brouettes, arrosoirs) et acquisition de semences forestières et arboricoles pour la pépinière de Gandéongo-Bogdin;

Lot4 : Réalisation d'un forage positif +Construction d'un magasin de 10 tôles pour le stockage du matériel+clôture grillagée de 300 ml+ réalisation d'un bassin+ hangard de 20 tôles+ fosse fumière+ acquisition de petit matériel (bâche, tamis, sachets plastique, pioches, pelles, seaux, brouettes, arrosoirs) et acquisition de semences forestières et arboricoles pour la pépinière de Wénibankin.

Montant prévisionnel :

Lot1 : vingt-trois million trente mille (23 030 000) CFA TTC ;

Lot2 : vingt million sept-cent trente mille (20 730 000) francs CFA TTC;

Lot3 : treize millions six-cent vingt-cinq mille (13 625 000) francs CFA TTC.

Lot4 : treize million six-cent soixante-quinze mille trois cent soixante-quinze (13 675 000) francs CFA TTC;

3. Le délai d'exécution : Lot1 : soixante (60) jours, Lot2 : soixante (60) jours, Lot3 : soixante (60) jours, Lot4 : soixante (60) jours;

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de *de la Personne responsable de la commande publique* ou au Tel : 72-71-43-24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet des dossiers de demande de prix à la mairie de Gounghin et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour chacun des lot1 et lot2 et trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lot3, lot4; à la trésorerie provinciale de Koupéla**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Six-cent mille (600 000) FCFA pour le lot1; Six-cent mille (600 000) FCFA pour le lot2; Quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot3 Quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot4;** et devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable de la commande publique, avant le **08 décembre 2025, à 10 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique

Patrik BATIONO

Adjoint administratif

Prestations intellectuelles

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC/AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires de l'Agence de l'Eau du Liptako, exercice 2026-2028

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/GIP-AEL/CB/CA/DG/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés des exercices budgétaires 2026, 2027, 2028 l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour les années 2026, 2027 et 2028.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires et consultants que l'AEL pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de service de prestations intellectuelles.

2. Peuvent déposer les offres de services, toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants :

N° du lot	Domaine
1	Câblages réseaux, informatique et maintenance (Agrément technique requis) ;
2	Fournitures de bureau;
3	Fournitures consommables informatique
4	Produits d'entretien des locaux
5	Autres fournitures et équipement(plants, grille etc.)
6	Entretien et réparation de matériel roulant(agrément requis)
7	Entretien, réparation et maintenance matériel informatique (Agrément technique requis)
8	Conception et impression de gadgets et autres documents ;
9	Agence événementielle et de communication/reportage et diffusion de vidéo ;
10	Prestation de pause-café ; pause-café renforcée et pause déjeuner (agrément ou autorisation)
11	Décoration de salle
12	Location salles de rencontre et de réunion
13	Agence de voyage/billetterie/touristique (Arrêté portant autorisation d'exercer/exploiter requis)
14	Travaux hydrauliques, aménagement (Agrément technique requis) ;
15	Travaux de bâtiment (agrément technique requis)
16	Etudes, expertise et suivi contrôle de travaux (Agrément technique requis)
17	Gardiennage et surveillance des locaux(agrément ou autorisation requis)
18	Nettoyage des locaux
19	Matériel et mobilier de bureau
20	Matériel et outillage

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « **avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Agence de l'Eau du Liptako, exercice 2026-2028 Lot N°...** ».

Elles devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Agence de l'Eau du Liptako en précisant le ou les domaines concernés ;

- Les informations sur le soumissionnaire comprenant : la raison sociale, l'adresse et la localisation géographique de son siège, les contacts (adresse postale, adresse électronique, email, numéros de téléphone, etc.) et une brève description de l'historique de l'entreprise et du domaine principal de travail

- le CV pour les personnes physiques (consultants individuels) ;

- Une photocopie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), de l'agrément technique et de l'Arrêté portant autorisation d'exercer/exploiter s'il y a lieu.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés (PRM) au numéro (+226) 24 46 40 49

5. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en deux (2) exemplaires (1 original + 1 copie marquée comme telle) devront être déposées sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute TU** dans les locaux de l'Agence de l'Eau du Lipatko sis à Dori ;

6. Aucun candidat ne peut déposer sa manifestation d'intérêt/offres de service dans plus de trois (03) domaines.

7. L'Agence de l'Eau du Liptako se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

Jean-Baptiste MANDE
Gestionnaire Financier

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

ETABLISSEMENT D'UNE LISTE DE PRESTATAIRES DU MJDHRI POUR LA PERIODE DE 2026 à 2028

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-03/MJDHRI/SG/DMP

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés au titre de l'année 2026, le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI) souhaite recevoir des candidatures pour l'établissement d'une liste de prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations, pour la période de **2026 à 2028** dans les domaines ci-après :

N° du lot	Domaines
Fournitures, équipements et services courants	
Lot 1	Acquisition de fournitures de bureau, de matériels et de consommables informatiques
Lot 2	Acquisition de pièces de rechanges de véhicules à deux (02) roues, à trois (03) roues et à quatre (04) roues
Lot 3	Acquisition de matériels agricoles, de matériels et aliments d'élevage
Lot 4	Acquisition de matériels et d'articles de sport
Lot 5	Acquisition de vivres et de produits alimentaires
Lot 6	Acquisition de produits pharmaceutiques, de consommables médicaux et de matériels médicotechniques
Lot 7	Désinfection, dératification et désinsectisation des établissements pénitentiaires
Lot 8	Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues, à trois (03) et à quatre (04) roues
Lot 9	Hébergement, décoration et location de divers matériels
Lot 10	Conception et impression de banderoles, de cartes d'invitation, de badges et de gadgets
Lot 11	Vidange des fosses sceptiques
Travaux	
Lot 01	Travaux de bâtiments (nouvelles constructions, réhabilitation, réfection, pavage, cloisonnement...)
Lot 02	Travaux de forages (installation de châteaux d'eau, surpresseur...)

Les éléments constitutifs du dossier de candidature se présentent comme suit :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur des Marchés Publics du MJDHRI indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- Une copie du numéro de l'identifiant financier unique (IFU) ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste de prestataires du MJDHRI pour la période de 2026 à 2028» en précisant le lot concerné, au secrétariat du Directeur des Marchés Publics sis au 3^{ème} étage de l'immeuble du Faso à Koulouba (secteur 04) en face de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Tel : (00226) 25 40 92 22 au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 09 heures 00 minute GMT**.

NB : les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre de service dans plus de trois (03) domaines.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances



La célérité dans la transparence